LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 21 n°51 Edmonton, le jeudi 24 décembre 1987 16 pages 0,50

Éditorial de Guy Lacombe
«Noël 1987»
- page 4

• Programmation régionale

Radio-Canada lance une vaste enquête

MONTRÉAL-Le vice-président du réseau de Télévision française de Radio-Canada, M. Franklin Delaney, annonçait la semaine dernière le lancement d'une étude sur les besoins de programmation régionale pour les francophones vivant à l'extérieur de la région montréalaise. La réalisation de cette étude fait suite à une attente exprimée par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) à l'occasion du renouvellement de la licence du réseau de Télévision française de Radio-Canada.

Dans cette étude, la société souhaite faire le point sur les besoins de programmation en région, exprimés à l'occasion d'enquêtes et de sondages, de même que dans divers forums, par des individus et des groupes intéressés par la télévision publique; elle désire aussi établir les faits sur l'évolution de sa réponse à ces besoins, et, enfin, identifier des scénarios de changements réalistes et réalisables.

Afin de stimuler davantage la réflexion et l'implication au sein des divers groupes, un comité d'orientation a été constitué pour déterminer le cadre de la recherche, participer à différentes étapes de la consultation et formuler des recommandations finales qui seront présentées au vice-président de la Télévision française.



La présidence de ce comité ainsi que du groupe de travail chargé de l'exécution du mandat a été confiée à M. Ranaud Gilbert, directeur de la planification de la programmation régionale à Radio-Canada.

La Société invite donc tous les individus et tous les groupes qui voudraient apporter leurs suggestions et commentaires sur les besoins de programmation régionale à communiquer avec le Comité avant le 22 janvier 1988, en écrivant à l'adresse suivante:
Secrétaire du Comité
Bureau 1107
Maison de Radio-Canada
C.P. 6000
Montréal, Qc
H3C 3A8

M. Delaney a conclu en disant: «C'est notre volonté d'être attentifs aux besoins de tous les francophones du pays, en particulier de ceux qui reçoivent un seul service de télévision française, celui de la Société Radio-Canada. Déjà nous avons pris la décision de ne fermer aucune station régionale et de maintenir la production régionale à son niveau actuel. Par le biais de cette démarche, nous espérons mieux répondre à l'évolution des besoins de nos téléspectateurs».

Les femmes et la politique
- page 3

• École Maurice-Lavallée

Fêtons Noël 1987

- page 2



• *Étude par Radio-Canada*

La FFHQ accueille avec satisfaction la formation du Comité d'orientation

OTTAWA-La Fédération des francophones hors Québec a accueilli avec satisfaction la formation, par Radio-Canada, d'un comité d'orientation qui verra à présenter un rapport sur les besoins de programmation des francophones de l'extérieur du Québec au sein de la télévision francophone de la société Radio-Canada.

«Nous sommes d'autant plus satisfaits, que les francophones de l'extérieur du Québec seront directement consultés au cours d'une tournée nationale qu'entreprendra Radio-Canada. La FFHQ s'est déjà entendue avec Radio-Canada sur les modalités de fonctionnement de la consultation et nous avons offert notre entière collaboration» a déclaré le président de la FFHQ, M. Yvon Fontaine.

La formation de ce comité fait suite à une recommandation du CRTC faite le 23 février 1987 et qui demandait à Radio-Canada de préparer un rapport et un plan d'action pour adapter sa télévision francophone aux besoins des francophones de l'extérieur du Québec.

De rappeler M. Fontaine, les francophones de l'extérieur du Québec sont intervenus régulièrement au cours des dernières années afin de faire part de leurs attentes à l'endroit de la société d'État. L'exercice permettra de cibler les priorités d'intervention de Radio-Canada et d'établir un échéancier des lacunes à combler.

«Les francophones de l'extérieur du Québec attendaient avec impatience la mise en oeuvre de cette étude. Elle permettra de s'attaquer de front à ce qui est réalisable à court, moyen et long terme. De plus, nous croyons que certaines des mesures que pourra adopter Radio-Canada ne demanderont pas nécessairement des investissements financiers, D'autres, par contre, exigeront l'injection de capitaux. Sur cet aspect, la FFHQ entend appuyer la société d'État dans ses démarches pour réclamer du Trésor public les fonds appropriés» a indiqué le président Fontaine.

La FFHQ estime que cette collaboration ouvre la voie à des échanges plus importants encore dans l'avenir entre Radio-Canada et les francophones de l'extérieur du Québec, de conclure M. Fontaine.

• *École Maurice-Lavallée*

Fêtons Noël 1987

Plus de 300 personnes ont assisté au spectacle de Noël donné par les étudiants de l'école Maurice-Lavallée à Edmonton, la semaine dernière. Les étudiants de la maternelle à la 7e année avaient préparé, un chant de Noël, une pièce de musique, un danse, etc. Le tout habilement dirigé par Madame Rachel Jean.

Durant le spectacle, la présidente du Comité des parents de l'école, Madame Denise Tremblay a adressé quelques mots.

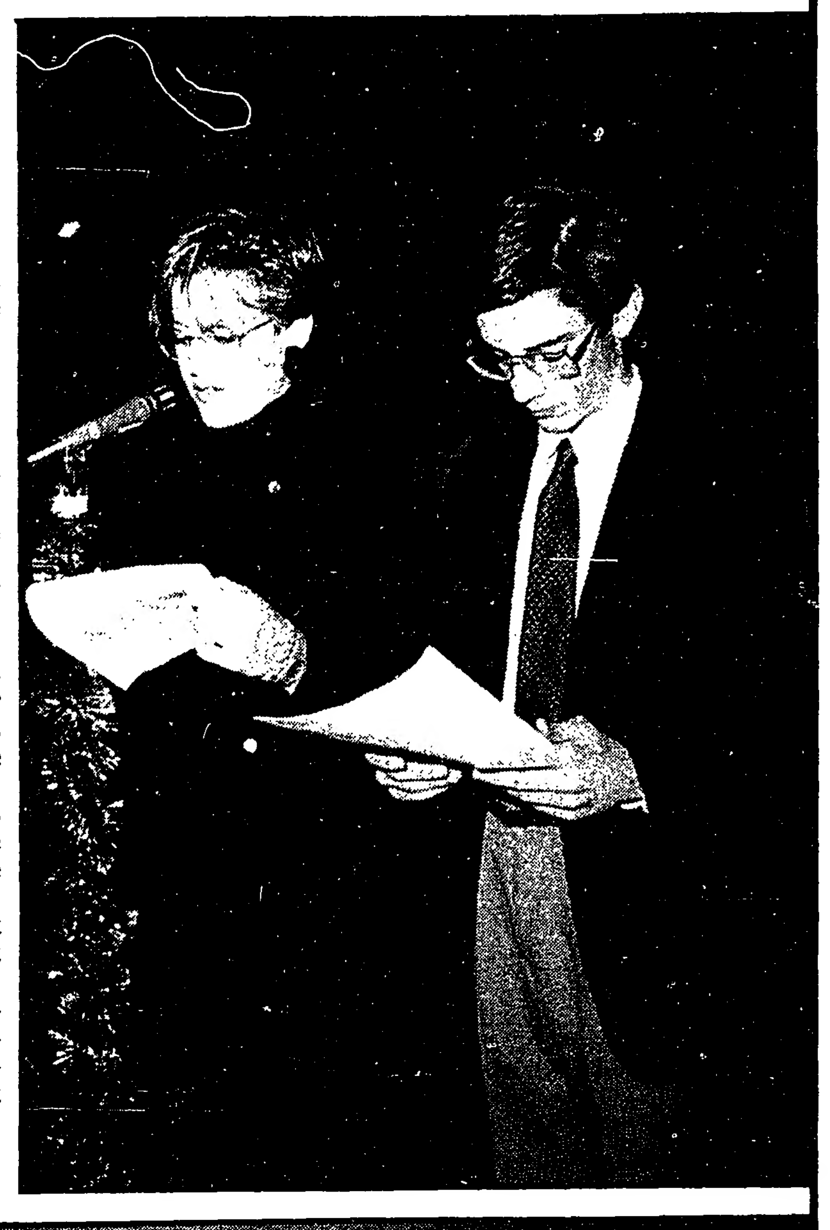
Soulignons que la crèche vivante a été créée par les étudiants d'art dramatique de 7e année. Il nous fait plaisir de vous les présenter en photo sur la page couverture de l'édition de cette semaine.

Sur la photo de droite, nous voyons Gina Boucher et Laurier Bussière qui s'acquittèrent très bien de leur rôle de maîtres de cérémonie.

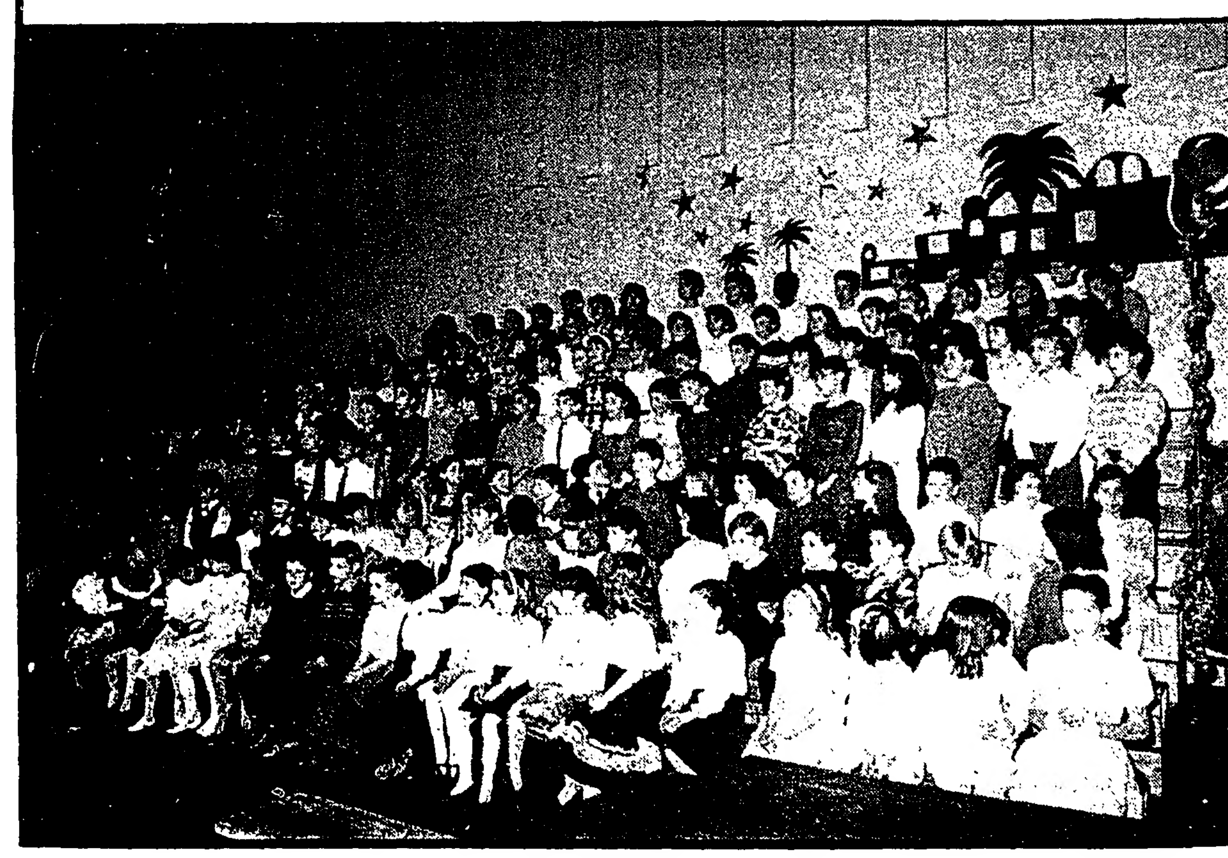
Vers la fin du spectacle, les professeurs et le personnel de soutien de l'école se sont avancé sur la scène,(photo du centre) au grand plaisir des étudiants et des parents et présentèrent quelques airs de Noël.

C'est dans le gymnase magnifiquement décoré que les étudiants ont présenté leur spectacle (photo du bas) qu'ils avaient préparé avec beaucoup d'amour pour leurs parents.

(Photos Pierre Brault)











franco-capsules

Une collaboration spéciale de J.Louis Fontaine

La culture Fransaskoise "fait du millage"

Durant l'année 1986-1987, les employés de la Commission Culturelle Fransaskoise, basée à Régina en Saskatchewan, ont parcouru 103 000 kilomètres de déplacements afin de desservir les communautés fransaskoises. Environ 12 750 spectateurs ont assisté à 114 spectacles dans les écoles désignées de la province. Le cinquième concours oratoire fransaskois a mobilisé 950 parents, professeurs et participants. Enfin, depuis son lancement à la Fête fransaskoise en juin 1986, au-delà de 3 500 personnes ont vu l'exposition itinérante composée des oeuvres de Thérèse Gaudet, Claudine Audette-Rozon, Anne Préfontaine et Marie Gauthier.

Entente-cadre Canada/Nouveau-Brunswick

Le Canada et le Nouveau-Brunswick se sont engagés, par la voie d'une entente-cadre, à élargir leur collaboration en matière de promotion des langues officielles, ont annoncé en octobre dernier peu avant l'élection provinciale dans cette province, le premier ministre d'alors, Richard Hatfield et le secrétaire d'État, David Crombie. Cette entente-cadre établit un plan de collaboration en matière de langues officielles, mais elle ne prévoit pas elle-même de projets précis ni d'engagements financiers.

Nouveau journaliste au Soleil de Colombie

Le Soleil de Colombie, le seul hebdo d'expression française dans cette province, accueille présentement un nouveau journaliste-coopérant en la personne de Patrice Romedenne. Originaire du Maroc, il aurait également vécu à Paris en France plus récemment. Le président-directeur actuel du journal est Jacques Baillaut.

Jacques Marchand accepte le flambeau

Homme d'affaires de 48 ans, Jacques Marchand, de Penetanguishene, près de Barrie en Ontario, a été nommé en fin d'octobre pour succéder à Serge Plouffe comme président intérimaire de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) jusqu'en juin 1988. Jacques s'est surtout fait connaître pour sa contestation judiciaire du traitement fait aux francophones dans le Conseil scolaire de Simcoe. Il a obtenu, il y a un an, un jugement de la Cour suprême de l'Ontario, qui selon les juristes les plus éminents, fera jurisprudence en matière de financement de l'éducation française en Ontario. Il occupait le poste de vice-président de l'ACFO provinciale depuis 1986.

• *Les femmes et la politique*

À quand la véritable égalité?

OTTAWA-Les élections fédérales de 1984 ont été marquées par une augmentation significative du nombre de femmes qui se sont présentées et qui ont été élues à un siège à la Chambre des communes. Les récentes élections provinciales au Nouveau-Brunswick et en Ontario traduisent cette tendance. Aujourd'hui, alors que tous les partis se préparent pour la prochaine élection fédérale, il n'y a aucun doute que de plus en plus de femmes tenteront de franchir les obstacles pour entrer dans l'arène politique.

«Les femmes et la politique: À quand la véritable égalité?» fait le point sur l'évolution de la participation féminine à l'activité politique à tous les paliers et compare les progrès accomplis au Canada avec ceux des autres pays du monde. Le document indique que les chances d'accéder au pouvoir sont limitées par des facteurs comme le manque d'appui financier, l'attitude des partis politiques envers les femmes, les efforts à déployer pour concilier une carrière politique avec les responsabilités familiales, et la pénurie de services de soutien, tels des services de garde adéquats qui pourraient permettre aux femmes de poursuivre des activités à l'extérieur du foyer. Il conclut que pour accéder à la pleine égalité dans toutes les sphères de la société, les femmes doivent participer en plus grand nombre à tous les paliers de l'activité politique.

Au palier fédéral, même si les femmes ont fait une percée lors des élections de 1984, les gains ont été modestes du point de vue historique. Par exemple, dans les 66 ans qui se sont écoulés depuis 1921, année de l'élection de la première Canadienne, Agnes Macphail à la Chambre des communes, seulement 65 femmes y ont siégé. Même si la proportion des élues est passée de 0,4% en 1968 à 0,9% en 1984, le document estime qu'à ce rythme, il s'écoulera des décennies avant que les députés fédéraux des deux sexes soient en proportions égales.

Les femmes canadiennes ont connu un plus grand succès au palier provincial, mais elles ne représentent qu'une infime minorité si l'on tient compte de leur nombre dans la population canadienne. De 1920 à 1986, 155 femmes ont occupé des postes de députées provinciales. De ce nombre, 88 (environ 60%) ont été élues au cours des dix dernières années. Le document révèle que les obstacles auxquels se heurtent les femmes dans les milieux politiques provinciaux sont comparables à ceux qu'on retrouve au palier fédéral et que la réussite politique dans les corps législatifs dépend presqu'entièrement du choix de la circonscription.

C'est à l'échelle municipale que les femmes peuvent le mieux s'affirmer politiquement. Une enquête dans 10 villes du Canada a montré que même si les femmes sont peu nombreuses en chiffre réels, en pourcentage, elles occupent beaucoup plus de place que les femmes élues aux paliers fédéral et provincial. Le document signale que l'absence de parti au niveau local rend la vie plus facile à celles qui veulent se porter candidates et leur permet de poursuivre une carrière tout en élevant une famille.

Les grandes tendances observées au Canada prévalent dans d'autres pays. Si on compare la situation au Canada à celle d'autres pays: le taux de participation des femmes aux affaires politiques (9,9%) est supérieur à celui des pays d'Europe de l'Ouest et des États-Unis. En Grande-Bretagne, par exemple, seulement 3% des membres du Parlement sont des femmes Aux États-Unis, les femmes sont en minorite à la Chambre des représentants (5%) et au Sénat (2%). Les obstacles auxquels les femmes au Canada et partout dans le monde font face sont les mêmes.

• *Situation de la femme*

Les femmes et la réforme fiscale

OTTAWA-«Les femmes et la réforme fiscale», rédigé par Maureen Maloney, professeur agrégée de la Faculté de droit de l'Université de Victoria, étudie en profondeur le régime fiscal canadien dans une perspective féministe. Ce document, qui compte une cinquantaine de pages, tombe à point car le gouvernement fédéral est à même de réviser le projet de la réforme fiscale.

Madame Maloney examine comment le régime fiscal canadien ne reconnaît pas la réalité de la vie des femmes au Canada. En particulier, elle discute des diverses mesures discriminatoires du régime fiscal et opte pour des dispositions favorables aux femmes en vue de garantir leur pleine participation dans la société canadienne et à la population active. Pour parvenir à cette fin, Elle évalue les principes sousjacents au régime fiscal et propose un autre critère qui se fonde sur le principe de l'égalité.

Pour mettre en relief ses préoccupations quant au régime fiscal actuel, Madame Maloney se penche sur le recours de plus en plus prononcé à l'entité conjugale qui, d'après elle, est discriminatoire car il renforce la dépendance économique des femmes à l'égard de leur conjoint. Parmi les dispositions de la **Loi de l'impôt sur le revenu** qui doivent faire l'objet d'une nouvelle étude on compte l'exemption de personne mariée qui ne reconnaît pas adéquatement l'importante contribution des femmes au foyer dans notre société. Afin d'accéder à la véritable égalité, l'auteur mentionne que les prestations devraient être offertes à la personne qui exécute le travail.

Les pensions alimentaires et les allocations d'entretien méritent aussi de faire l'objet d'une réforme. Le traitement fiscal de ces pensions est simple mais injuste car il permet au payeur (habituellement le mari) de déduire de son revenu imposable le plein montant des versements faits à l'ex-conjointe. Le bénéficiaire (habituellement l'épouse) doit déclarer ces versements à titre de revenu et payer de l'impôt.

Les dispositions relatives au soutien des enfants sont encore plus discriminatoires que celles ayant trait aux pensions alimentaires et aux allocations d'entretien. Le bénéficiaire (habituellement la mère) doit inclure ces paiements dans son revenu et payer de l'impôt. Puisque cet argent est destiné à subvenir aux besoins de l'enfant, Madame Maloney recommande qu'à tout le moins, les paiements de soutien soient exclus du revenu de la mère et que toute déduction soit partagée entre les époux proportionnellement à leurs dépenses ou selon les dispositions d'une entente intervenue entre eux.

Il faudrait aussi tenir compte du coût élevé et, dans le cas de certaines femmes, prohibitif d'entrer sur le marché du travail ou d'y retourner. Ces coûts comprennent les frais de garde d'enfants, les vêtements, le transport, la nourriture et autres services. La proposition du gouvernement fédéral d'éliminer la déduction de 500$ pour dépenses relatives à un emploi devrait être révisée. Si l'égalité des chances est l'un des buts vers lequel s'achemine la société, Madame Maloney indique qu'il devrait être converti en un crédit et augmenté de manière à couvrir tous les frais de démarrage dont les femmes, en particulier, doivent envisager lorsqu'elles décident d'entrer sur le marché du travail ou d'y retourner.

La dernière partie du document étudie le projet de substituer une taxe de vente multistades à la taxe sur les ventes des fabricants. Madame Maloney incite le gouvernement fédéral à mûrement réfléchir avant d'instituer la réforme de la taxe de vente car elle pourrait accroître l'iniquité. Au lieu, elle considère qu'il faudrait introduire des crédits d'impôt remboursables progressifs pour rétablir l'équilibre.

• *Situation de la femme*

Le CCCSF émet deux nouvelles publications

OTTAWA-Pour marquer la fin de la dernière réunion de 1987 du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF), le Conseil a émis deux nouvelles publications, dont l'une traite de la participation des femmes à l'activité politique et l'autre sur la réforme et les femmes.

Sylvia Gold

«Le Conseil tente d'influencer en renddant publiques ses analyses de questions qui touchent les femmes et en faisant des recommandations au gouvernement fédéral pour améliorer leur situation», de déclarer la présidente du CCCSF, Sylvia Gold. «Les sujets de ces deux documents ont été choisis lors de délibérations portant sur des questions reliées à la condition féminine au Canada. Les membres du Conseil sont convaincus que ces deux publications susciteront la discussion au sein du public et contribueront à la prise de décision».

Les autres documents publiés par le Conseil au cours de l'année 1987 ont porté sur des questions telles: la violence conjugale, l'agriculture, la droit criminel, le libre-échange, l'équité salariale, le logement, la planification de l'emploi, les Indiennes, la réforme fiscale, les services de garde, la Constitution, les femmes, le travail et l'argent.

Toute une saison!



L'équipe sénior des filles des Alouettes du Collège Mathieu de Gravelbourg en Saskatchewan a clôturé sa saison 1987 de ballon-volant de façon remarquable en s'emparant de la 3e place au championnat provincial AA, tenu à Assiniboia les 27 et 28 novembre derniers.

Durant les préliminaires, elles ont terminé au 2e rang avant de plier l'échine contre Maple Creek par les comptes de 14-16, 15-13 et 13-15. Selon l'instructeur M. Richard Chabot, ce fut réellement le meilleur match que les collégiennes aient joué cette année. Il poursuit en disant:«Je suis très fier, très fier d'elles». D'autre part, l'équipe de Wilkie a remporté son 2e championnat provincial d'affilée ayant vaincu Maple Creek en grande finale.

De g. à droite, 1ère rangée: Brigitte Marchand, Valérie Moquin, Andréa Bouvier, Lisa Archambault et Francine Aussant.

2e rangée, même ordre: M. Richard Chabot, instructeur, Chantal Marcoux, Guylaine Préfontaine, Nicolle Arams, Irène Pelchat de l'Alberta, Liza Bégin de l'Alberta, Nicole Pelchat de l'Alberta et Suzanne Marchand.

(Texte et photo François Dubé)



Editorial

Par Guy Lacombe

NOEL 1987

Lacordaire a écrit cette réflexion qui est éminemment appropriée à cette période-ci de l'année: «On peut perdre Jésus-Christ au sortir de l'enfance parce qu'on ne l'a conçu que par autrui, sur les genoux de sa mère. Mais lorsqu'une fois il nous est devenu propre, le fruit de notre expérience et de notre virilité, rien n'en ébranle plus en nous les chaudes certitudes» (Ve conférence de Toulouse).

A l'occasion de cette célébration annuelle de la Nativité de Jésus, n'est-il pas bien indiqué de souhaiter que ce même Jésus devienne en vérité, pour chacun de nous, «le fruit de notre expérience et de notre virilité».

Nos vies sont bouleversées de bien des façons: il y a le travail qui a ses exigences, il y a les problèmes de famille à régler, il y a les dettes à payer, il y a le travail bénévole auquel on s'est engagé.

Notre vie n'a pas souvent la simplicité et la limpidité qu'on souhaiterait y trouver. Les journées passent rapidement, et les semaines, et les mois. Et la vie. Les moments de réflexion sont rares. Il reste en fin de compte assez peu de temps et assez peu d'espace pour l'approfondissement de la foi et l'engagement spirituel.

Le calendrier liturgique est là heureusement pour nous rappeler de temps à autre à l'essentiel. La fête de Noël est l'un de ces moments privilégiés. Pour qu'on ne manque pas notre coup, l'Église en a fait une octove, c'est-à-dire une fête qui dure huit jours.

La liturgie nous invite à dépasser le folklore et la superficialité pour pénétrer résolument dans le mystère de Noël et découvrir plus profondément, plus personnellement qui est Jésus-Christ, afin de se l'approprier, comme dit Lacordaire.

Voilà le souhait que nous formulons pour chacun de nous en ce Noël 1987 afin que plus rien «n'ébranle en nous les chaudes certitudes»!

G.L.

La récompense de Noël

FERNANDE LABONTÉ

Une dame veuve, mère d'un petit garçon de 4 ans, voit la fête de Noël arriver à grands pas. Elle est anxieuse, elle craint que le Père Noël ne puisse passer cette année et pense à la déception qu'aura son fils sans jouets et sans récompenses.

Eddy se recueille chaque soir, à genoux près de son lit.

-Père Noël, je vous en prie, ne m'oubliez pas, mes camarades à l'école font une liste de tous les jouets qu'ils désirent. Maman détourne toujours la conversation quand je lui en demande et je vois bien que son regard est triste. Pourquoi?

La mère hésite à parler à son enfant, puis prise d'un courage soudain, aborde le sujet redoutable.

-Tu sais, Eddy, La Noël n'est pas seulement le jour des cadeaux. A minuit, un Enfant naît dans une crèche, il est beau. Il s'appelle Jésus. Il aime déjà les petits. Si tu veux, nous irons le voir à l'église? Oh! Oui, maman.

Après l'avoir endormi dans son petit lit, elle se retire sans bruit et à son tour, prie le crucifix avec ferveur. Elle est interrompue dans sa prière par un miaulement venant de dehors. Elle se dresse et ouvre la porte. Un petit chat entre et la regarde, heureux d'avoir trouvé un abri pour se réchauffer. Il ronronne. Maman le prend, le caresse et le dépose sur le lit d'Eddy. Il s'endort dans les bras de l'enfant.

A son réveil, Eddy surprit, s'exclame: Oh,maman!, Le Père Noël m'a apporté un petit chat. Il a entendu ma prière, quelle joie. Merci Père Noël. Nous irons le dire au p'tit Jésus. Il sera content pour moi. Merci aussi p'tit Jésus. Je vous aime de tout mon coeur.

Quant à minou, c'est un beau cadeau inattendu, qui fait le bonheur d'Eddy et celui-ci ne pense plus aux jouets qu'il espérait tant.

Ce petit chat a apporté la joie de vivre avec lui, grâce à Jésus qui sait consoler les affligés. Il ne faut jamais désespérer.

N'OUBLIEZ PAS

d'acheter vos billets de la

LOTO-FRANCO

Prochain tirage le

31 décembre 1987

Une opinion, une appréciation...

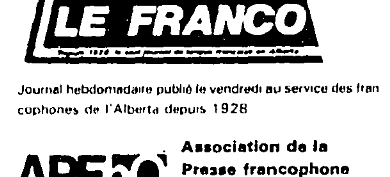
Vous voulez émettre une opinion sur un sujet qui vous tient à coeur ou faire part aux lecteurs de votre appréciation de l'hebdo Le Franco, la rubrique «Lettres ouvertes» vous en donne l'occasion. Veuillez adresser vos lettres à: Lettres ouvertes, Le Franco, 10008, 109e rue, Edmonton (Alberta) T5J 1M4. L'heure de tombée est le jeudi 16h30.

Ne gâchez pas les plaisirs du temps des fêtes

— M. l'agent, je n'ai pris qu'un verre!

— Un verre de trop, mon ami!





Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928

APF HQ Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Graphiste: Michel Raymond

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
10008, 109e rue
Pièce 201
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4
Tél.: (403) 423-6872

Abonnement d'un an: 15$ · Étranger. 25$
Courrier de deuxième classe · Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta

Toute reproduction en tout ou en partie d'un texte ou d'une photo est interdite sans la permission écrite du Franco. Nos clients dont les annonces sont publiées dans cette édition ont cinq (5) jours pour nous signaler toute erreur de notre part et ce, à partir de la date de publication. La responsabilité pour toute erreur commise dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, en tenant compte que l'erreur est celle du journal Le Franco.

Centre d'opération pour gérer l'alerte sur les palourdes



Les amateurs de fruits de mer, de crustacés et de poissons ont délaissés, pour le moment du moins, ces délices pour se tourner vers le comptoir de viandes rouge .

OTTAWA-Un centre d'opérations relevant du Ministre de la Santé nationale et du Bine-être social, Direction générale de la protection de la santé et du sous-ministre adjoint principal des Pêches et des Océans, a été établi pour gérer tous les aspects de la question des palourdes, des huîtres, des moules et des quahaugs de l'Atlantique.

L'annonce en a été faite le 12 décembre dernier par les ministres Jake Epp et Tom Siddon. Des lignes téléphoniques sans frais sont actuellement en place pour permettre au public d'obtenir des renseignements à jour sur le sujet.

Les demandes de renseignements sur quelque aspect que ce soit de la question peuvent s'obtenir en composant le numéro de téléphone que l'on mentionne dans l'annonce de cette page.

Les lits d'adultes peuvent être dangereux pour les jeunes enfants

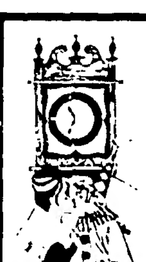
EDMONTON - Un lit d'eau, apparemment amusant pour un jeune enfant, peut être très dangereux, tout comme le lit d'adulte muni de barre de protection.

Les bébés risquent de s'étouffer s'ils sont placés sur un lit d'eau pour adultes. En effet, lorsqu'ils sont couchés sur le ventre, leur respiration peut être gênée par la surface imperméable et molle du matelas, surtout si elle n'est pas recouverte.

La Direction de la Sécurité des produits de Consommation et Corporations Canada est d'avis que les lits d'eau pour adultes sont faits pour les adultes et qu'il est plus prudent de ne jamais s'en servir pour les bébés.

Les bébés de moins de deux ans ne devraient pas être couchés dans un lit d'adulte muni de barres de protection. L'espace entre les barres et celui entre la première bare et le lit sont suffisamment larges pour permettre à l'enfant de s'y glisser. Ce dernier risque ainsi de s'étrangler.

Les bébés devraient plutôt être couchés sur des matelas fermes et conçus pour eux. Pour un maximum de sécurité, ils devraient être placés dans des berceaux ou des lits d'enfant qui répondent aux normes de sécurité fédérales de 1986.



Bal du Jour de l'An

Organisé par les Chevaliers de Colomb
Conseil St-Thomas

le 31 décembre 1987
au Capilano Inn (9125, 50e rue)

Orchestre: *Country Blues*
(Chansons françaises avec Sylviane)

18h30 - 19h30: **Cocktail** PRIX: **25$ par personne**
19h30 - 21h : **Souper**
21h - 2h : **Danse**

Ne tardez pas à vous procurer vos billets

Les billets sont disponibles de:
ACFA régionale - 469-4401
Caisse Francalta - 465-9791
Georges Vincent - 469-6015
Jos Labossière - 469-3993
Guy Ouellette - 465-2091



P.S.: Tirage de 5 000$ de Loto-Franco lors du Bal

Bonne Chance!

RENSEIGNEMENTS SUR LES MOULES, PALOURDES, HUÎTRES ET QUAHAUGS DE L'ATLANTIQUE

À compter du 15 décembre 1987, les moules, palourdes, huîtres et quahaugs de l'Atlantique à l'état vivant auront tous été retirés du marché de détail, au Canada.

De nouveaux approvisionnements de ces espèces seront réintroduits sur le marché dès que les services d'inspection seront capables d'assurer qu'ils répondent pleinement aux exigences de santé et de salubrité.

Une ligne téléphonique sans frais est en place pour donner au public des renseignements à jour sur les moules, palourdes, huîtres et quahaugs de l'Atlantique.

Si vous désirez des renseignements, composez:

1-800-267-2004

entre 8:00 et 20:00 heures (HNE)

Le service est disponible dans les deux langues officielles, 7 jours par semaine.

Santé et Bien-être social Canada | Health and Welfare Canada

Canada

• *Agriculture*

Une réorientation des agriculteurs qui porte fruits

OTTAWA-Par nature, les agriculteurs son polyvalents et autonomes. Ils se font tour à tous soudeurs, menuisiers, mécaniciens et comptables; ils doivent également posséder des qualités de gestionnaire pour diriger avec succès les entreprises que sont leurs fermes familiales.

Cependant,ils se butent parfois à des difficultés financières et perdent tout espoir de rentabiliser à nouveau leur exploitation. Ils peuvent alors éprouver des difficultés à choisir une nouvelle carrière où ils pourront mettre à profit cette polyvalence.

Pour répondre à ce besoin, Agriculture Canada et Emploi et Immigration Canada ont créé le Programme canadien de réorientation des agriculteurs (PCRA), après consultation avec les gouvernements provinciaux et les organismes agricoles.

Depuis l'instauration du Programme, en septembre 1986, une somme dépassant 5 millions de dollars a permis à plus de 1,200 agriculteurs et à leurs familles de faire le saut entre l'agriculture et un nouvel emploi.

Les Centres d'emploi du Canada sont chargés d'appliquer le Programme dans toutes les provinces, sauf au Manitoba où la gestion en est confiée à un entrepreneur du secteur privé.

Pour être admissibles au Programme, les agriculteurs doivent, pour des motifs financiers comme la saisie immobilière ou l'impossibilité d'obtenir du crédit, avoir abandonné l'agriculture depuis le 1er janvier 1985 ou être sur le point d'y renoncer.

Une famille d'agriculteurs admissible aura droit à une subvention de transition de 1,600$ pour les quatre premières semaines suivant l'approbation de sa demande; cette somme l'aidera à couvrir ses frais de subsistance.

En outre, les membres admissibles d'une famille peuvent solliciter une aide supplémentaire en vue de la recherche d'un nouvel emploi, sous forme de formation, de subventions pour travail à son compte, de remboursements de salaire et de services d'orientation.

De nombreuses familles d'agriculteurs ont bénéficié de

(Suite à la page 8...)



Quitter le domaine de l'agriculture quand on y a passé une grande partie de sa vie, est une décision pénible à prendre.

Le Carrefour de Calgary

avise ses clients, membres de l'ACFA de présenter leur carte avec tout achat, s'ils veulent profiter de l'escompte de

10%

HEURES D'OUVERTURE

du mercredi au samedi: de 12h à 18h

244-9822

• *Politique*

Les politiciens se font valoir dans le Nord

LIONEL RÉMILLARD

HIGH PRAIRIE-Il y a quelques semaines, l'Honorable Marv Moore, ministre de la Santé et député de Smoky River a tenu une série de rencontres dans son district électoral. Les sujets à l'ordre du jour étaient: l'Accord du lac Meech, le libre-échange,la loi scolaire C-59, la loi du travail C-60, les finances provinciales et l'agriculture.

A son tour, l'Honorable Larry Shaben tenait son assemblée annuelle à Kinuso. Une centaine d'électeurs ont répondu à l'invitation du député-ministre. La conférencière invitée était Madame Nancy Betkowski, ministre de l'Éducation dans le Cabinet Getty.

Elle a défendu et expliqué avec passion et conviction la nouvelle loi scolaire proposée par son ministère. Il y a eu de nombreuses questions portant sur les nouvelles propositions touchant la fiscalité scolaire publiées récemment.

Madame Betkowski a répondu à ses critiques que la loi proposée ne retire en rien l'autorité des Conseils scolaires et que le présent document est surtout un outil administratif tandis que le nouveau projet met en vedette les étudiants et que le focus sera sur l'avenir des jeunes albertains. De plus la nouvelle loi scolaire a été écrite dans une langue accessible à tous et la présentation a été grandement améliorée en mettant sous le même chapitre tous les renseignements du même domaine.

Et elle ajoutait;«A l'avenir, quand on parlera de transport, tout sera ensemble au lieu d'être obligé de fouiller tout le livret». Madame Betkowski maintient que la nouvelle loi proposée «garantit» l'accès à une bonne éducation à tous les jeunes albertains, ce qu'aucune autre province fait».

De plus Madame Betkowski a catégoriquement affirmé: «Les garanties incluses dans la Charte des droits et libertés ne sont pas négociables par personne et le gouvernement Getty respectera en tout les intentions de la Charte».

Une délégation de parents de jeunes handicapés ont exigé des garanties et des explications de la part de la ministre.

Pendant que les conservateurs étaient à Kinuso, une cinquantaine de libéraux ont rencontré M. Laurence Decore à High Prairie. Le maire d'Edmonton qui cherche l'investiture du parti libéral provincial a passé la fin de semaine dans le nord de la province.

Il a été bien accueilli partout et un nombre surprenant de personnes ont assisté à ces rencontres-café.

Votre argent, vos investissements



LA PLANIFICATION FINANCIERE

Paul Denis

Les signes avant-coureurs de 1988

Depuis «le jour noir» du mois octobre dernier, plusieurs s'interrogent sur l'avenir de la Bourse et de l'économie canadienne. Certains signes avant-coureurs sont positifs, d'autres négatifs. Par exemple, l'histoire nous dit que la Bourse réagit toujours à la hausse l'année d'une élection présidentielle aux États-Unis. Effectivement, on peut s'attendre à ce que les politiciens déploient des efforts considérables pour soutenir l'expension de l'économie en 1988, dans le but d'améliorer leurs chances au scrutin.

Déjà les Américains ont fait un effort, si peu soit-il, pour réduire leur déficit par 75 milliard de dollars sur les deux prochaines années. Reste que les dettes américaines et canadiennes, ainsi que les dettes du tiers monde (qui s'élèvent à plus de un trillion de dollars) et les dettes toujours plus élevées des consammateurs s'additionnent toutes pour créer un problème qui possède le dangereux potentiel d'agir comme une force déséquilibrante auprès de l'économie mondiale.

En plus, les États-Unis accusent un déficit important au chapitre de l'échange commercial avec ses partenaires, en particulier, l'Allemagne, le Japon et le Canada. En réaction à cela, un mouvement de protectionniste s'amorce chez nos voisins du sud. C'est également durant l'année 1988 que Canadiens et Américains s'employeront à étudier les effets du **libre-échange** entre nos deux pays. A l'heure actuelle, bien malin serait celui qui pourrait nous dire si cette entente sera bénéfique pour l'économie en général du Canada.

Les impôts

La première étape de la réforme fiscale du gouvernement Mulroney entre sur la scène économique dans la nouvelle année. Cette première étape devrait laisser plus d'argent dans les poches des contribuables canadiens. Mais dans un deuxième temps, le gouvernement sera bien obligé d'introduire un système de taxation sur les produits et services afin de maintenir, voir même réduire, le déficit énorme qui pèse sur chaque Canadien, déficit qui représente 10 000$ pour chaque citoyen, adulte et enfant.

Il y a là évidemment un danger. L'inflation qu'on a réussi à garder en échec risque de sortir gallopante encore une fois. N'empêche que l'année 88 promet d'en être une d'expansion modérée. Après la période actuelle d'instabilité, la Bourse ne tardera pas à reprendre son cheminement vers de nouveaux sommets.

(Paul Denis est conseiller au Groupe Investors Inc. Pour plus d'informations, composez le 468-1658 ou 466-8587.

BRISEZ LA GLACE!

Atelier sur le jeu et l'organisation d'une ligue d'improvisation

Par: **Daniel Chartrand**
de Théâtre Action (Ontario)
et
Yves Caron
de l'A.C.F.A. provinciale

Inscrivez-vous dès maintenant en composant un de ces numéros:

8/9 janvier	Falher	**837-2063**
10/11 janvier	St-Paul	**645-6214**
12/13/14 janvier	Edmonton	**468-1582**
15/16 janvier	Calgary	**297-4023** **297-4858**

Coût: **$15**

Cet atelier est offert par l'A.C.F.A. en collaboration avec l'Éducation Permanente de votre région ainsi que «Alberta Vocational Centre»

On revient de tout coeur!

Nos vols ont maintenant repris.

Nous vous incitons à réserver dès maintenant votre prochain vol Air Canada auprès de votre agent de voyages.

Nous regrettons sincèrement les inconvénients qu'a causé à notre clientèle cet arrêt de travail que nous aurions, tout comme vous, préféré éviter.

Nous profitons de l'occasion pour remercier vivement les agents de voyages des efforts supplémentaires qu'ils ont gracieusement consentis durant le conflit pour accommoder notre clientèle.

Aux agents de voyages, merci de votre professionnalisme. À tous nos clients et clientes, merci de votre patience et de votre tolérance.

Bienvenue à bord

On revient de tout coeur!





• *ACFA régionale de Fort McMurray*

Assemblée de planification du programme pour 1988-89

LOUISE CHAPUT

FORT MCMURRAY-C'est le 7 décembre qu'a eu lieu l'assemblée de l'ACFA régionale de Fort McMurray afin de planifier la programmation des activités pour l'année 1988-89 qui débutera en avril prochain. A cette occasion, les organisateurs avaient invité Mme Fernande Bergeron, directrice du développement communautaire à l'ACFA provinciale. L'assemblée s'est déroulée sous la direction de Mme Bergeron et de Michel Côté, agent de développement communautaire de la régionale de Fort McMurray. La réunion était ouverte à tous les membres en règle de l'ACFA. Les membres de l'exécutif présents, étaient: Messieurs Réal Doucet, Roland Péru, Léo Parent, Mesdames Diane Tucker et Lizon Viens. Ont également répondu à l'invitation: Messieurs Normand Sheeye, André Foster et Jean Parent ainsi que Mesdames Suzanne Thibodeau et Louisette Giroux.

L'assemblée a débuté par la présentation du bilan de l'année en cours 1987-88. Par la suite, Michel Côté a exposé les objectifs généraux dans le but de guider la nouvelle programmation à planifier. Ces objectifs visent à impliquer les membres au niveau de la participation active en encourageant la prise en charge des activités par les participants eux-mêmes. On revendique également des services essentiels en français.

De façon plus précise, on a conclu que l'ACFA doit investir principalement dans les secteurs de l'éducation, la jeunesse, la communication, la participation et l'obtention de services en français.

Dans le domaine de l'éducation, Fort McMurray possède actuellement une prématernelle française. Aussi les membres désirent sensibiliser les autres parents au fait que l'on peut offrir aux enfants une éducation en français pour les francophones.

Dans sa nouvelle planification, l'ACFA régionale de Fort McMurray réserve une place importante à la jeunesse en identifiant d'abord les besoins de cette clientèle et ensuite en mettant en place des activités qui leurs sont destinées.

Afin d'améliorer la visibilité de l'ACFA régionale dans la communauté locale et provinciale, la communication joue un rôle important. Concrètement, cela veut dire entre autres, la diffusion de l'information aux membres par l'exécutif, la présence d'articles réguliers sur les activités de la régionale, non seulement dans le journal local mais aussi dans Le Franco. L'information étant accrue, il va sans dire que la participation est susceptible d'augmenter. De plus, l'ACFA encourage l'initiative chez ses membres par la mise en place d'activités créées par et pour ces derniers.

En dernier lieu, l'ACFA désire revendiquer l'obtention de services en français, tels les services de santé, à l'emploi et immigration, au bureau de poste, la négociation de cours dispenses en français,etc.





Réorientation...

(Suite de la page 6)

ces diverses formes d'aide dont voici des exemples:

-- Une agricultrice de la Nouvelle-Écosse a converti sa petite ferme laitière et prend maintenant des chevaux en pension. Cette nouvelle entreprise lui a permis de garder sa maison. Grâce au Programme, elle a pu payer ses frais de subsistance jusqu'au début des activités de sa nouvelle entreprise(ou jusqu'à un maximum de 22 semaines) elle reçoit de plus la somme de 180$ par semaine pour travail à son compte pendant la première année d'activité.

--Utilisant les subventions pour travail à son compte du Programme canadien de réorientation des agriculteurs, un éleveur de porcs de l'Île-du-Prince-Edouard qui possédait des connaissances en dessin et en conception artistique ainsi qu'une expérience de travail en soudure et en menuiserie a mis sur pied une entreprise de dessin, de fabrication et d'installation d'appareils de chauffage au bois dans les secteurs commercial et résidentiel. Ce nouvel entrepreneur se charge aussi de la construction d'abris pour les appareils et les réserves de bois. Le montant de l'aide hebdomadaire accordée aux bénéficiaires du Programme est dorénavant le double de celle qui était accordée au début et peut s'étendre maintenant jusqu'à 52 semaines.

(Suite à la page 15...)

Remplissez le coupon de commande ci-dessous et retournez-le aussitôt à l'adresse suivante:

LOTO FRANCO - #203, 10008, 109e rue, Edmonton (Alberta) T5J 1M4

le deuxième tirage a lieu le 31 décembre 1987

Ne tardez pas! Commandez vos billets dès aujourd'hui pour participer au tirage du 31 décembre 1987

Coupon pour cadeau

S.v.p. faites parvenir ..... billet(s) à 20$ ....$
..... billet(s) à 3 pour 50$ ....$
Total: ....$

A. Nom: ____________________
(nom de la personne à inscrire sur le billet)
Adresse: ____________________ Ville: ________
Prov.: ________ Code postal: ________ Tél.: ________

Voici mon chèque .... mandat-poste ....
de ....$ à l'ordre de **LOTO-FRANCO**
(n'envoyez pas d'argent comptant, pour votre protection)

B. Mon nom: ____________________
(acheteur)
Adresse: ____________________ Ville: ________
Prov.: ________ Code postal: ________ Tél.: ________

Les billets seront au nom de A
Les billets seront envoyés à A ... ou à B ... (indiquez à qui on envoit les billets)
La loi des loteries ne permet qu'un seul nom par billet **Permis de loterie n° R24671**

C'est maintenant votre tour
Tentez votre chance, vous aussi!

Coupon personnel

Faites-moi parvenir ..... billet(s) à 20$ ....$
..... billet(s) à 3 pour 50$ ....$
Total: ....$

Nom: ____________________
Adresse: ____________________ Ville: ________
Prov.: ________ Code postal: ________ Tél.: ________

Voici mon chèque .... mandat-poste ....
de ....$ à l'ordre de **LOTO-FRANCO**
(n'envoyez pas d'argent comptant, pour votre protection)

Nombre de billets imprimés: 20 000 à 20$
24 000 à 3 pour 50$

La loi des loteries ne permet qu'un seul nom par billet

Permis de loterie n° R24671

• *Agriculture*

Les éleveurs de bovins et le ministre de l'Agriculture discutent

OTTAWA - À l'occasion d'une récente réunion, le ministre de l'Agriculture, M. John Wise, et les représentants de l'Association canadienne des éleveurs de bovins (ACEB) ont accompli des progrès considérables dans l'examen de plusieurs questions d'intérêt mutuel.

L'ACEB a dit se préoccuper des récentes augmentations des arrivages de boeuf en provenance d'outre-mer; à cet égard, elle a reçu l'assurance de M. Wise que l'administration fédérale suivait de près la situation de ces importations.

«Nous désirons nous assurer que l'Accord de restriction volontaire auquel ont adhéré les États-Unis et les principaux pays exportateurs ne donne pas lieu au détournement de viandes destinées au départ à d'autres marchés», a déclaré M. Wise.

Le Ministre a convenu avec l'Association qu'il fallait de nouveau invoquer la Loi sur l'importation de la viande et en suspendre l'application pour 1988. Il a aussi indiqué qu'il avait déjà entamé des discussions à cet égard avec la Ministre du Commerce extérieur.

L'Association dit s'inquiéter du manque d'efficacité de la Loi et déclare par ailleurs être heureuse que M. Wise se soit engagé à travailler de concert avec elle et le Comité consultatif de l'importation des viandes en vue de la tenue d'une étude à ce sujet.

À la réunion, les deux parties ont aussi échangé sur le rapport d'examen que vient de remettre un Comité du GATT. L'adoption des recommandations qu'il renferme aurait pour effet de renverser le jugement rendu par le Tribunal canadien des importations selon lequel le boeuf de la CEE importé au Canada causait du tort aux éleveurs canadiens de bovins de boucherie. Ce jugement a mis fin à une bataille juridique de deux ans et a entraîné l'imposition d'un droit compensatoire qui a permis d'arrêter les importations de boeuf subventionnées en provenance de la CEE. Selon le Ministre, ce rapport ne porte pas à conséquence pour le moment étant donné que ses recommandations n'ont pas été adoptées à l'occasion des entretiens internationaux tenus le 28 octobre 1987.

Le président de l'ACEB, M.



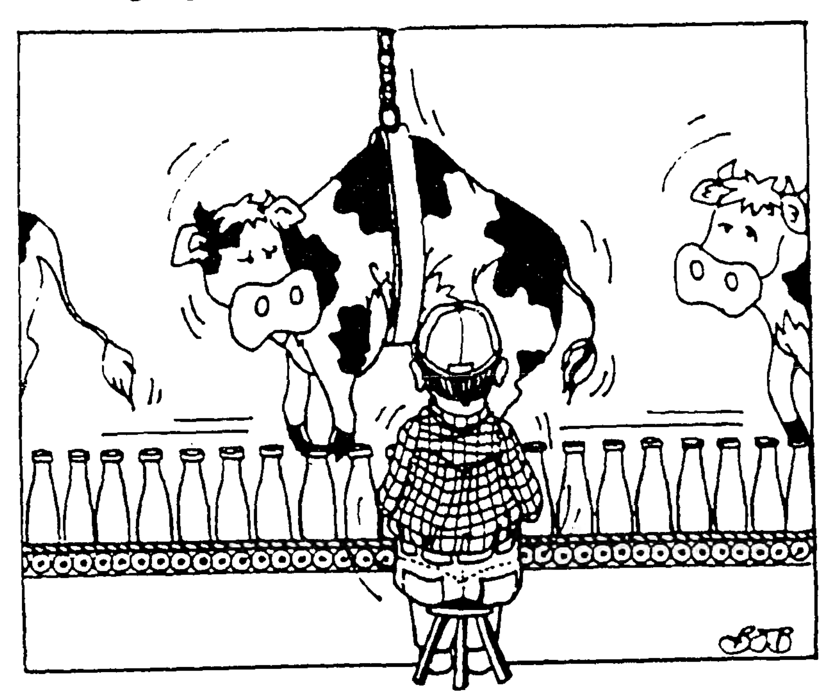
John Wise

Stan Wilson, s'est dit encouragé par cette nouvelle. «Au moins nous avons la conviction que le gouvernement canadien comprend parfaitement les retombées que l'adoption du rapport aurait sur notre secteur». MM. Wise et Wilson ont tous deux souligné que l'intervention du comité du GATT rendait encore plus pressante la nécessité de réformer les mécanismes régissant le commerce international.

En ce qui a trait à l'Accord de libre-échange canado-américain, M. Wilson a réitéré le soutien de son organisme à l'entente, déclarant qu'elle aura des effets très favorables sur les secteurs de l'élevage et de la viande de boeuf.

L'Association a dit par contre s'inquiéter du manque de protection dont sont victimes les éleveurs de bovins, qui risquent de ne pas être payés pour leurs bestiaux lorsque des marchés aux enchères, des abattoirs et des négociants déclarent faillite ou sont placés sous administration judiciaire. Les producteurs, la profession et les banques ont formé un groupe de travail qui a pour mandat de présenter des recommandations à cet égard au gouvernement. M. Wise a déclaré qu'il avait hâte de recevoir le rapport de ce groupe.

M. Wilson a aussi affirmé que son association continuait de militer en faveur de la mise sur pied d'un système national de retenues à la source pour le financement d'études de marché et de recherches sur la production. M. Wise a assuré l'Association que le Ministère travaillerait étroitement et prioritairement avec elle à l'étude des mesures de mise en oeuvre de ce système.



Une vache laitière produit assez de lait chaque jour pour fournir 2 litres de lait à neuf familles.

• *Agriculture*

Le comité de normalisation des grains de l'Ouest recommande

WINNIPEG - Les membres du Comité de normalisation des grains de l'Ouest se sont rencontrés les 29 octobre 1987 pour étudier et recommander des nouveaux grades de grain et des changements aux grades en plus d'examiner et de recommander des échantillons-types primaires et d'exportation pour le grain. Des céréaliculteurs, des exportateurs et des spécialistes techniques siègent au Comité. Ses recommandations toucheront les producteurs d'avoine, de pois, de canola et de colza. Cependant, aucune des recommandations ne fera partie intégrante de la loi avant d'être approuvée par le gouverneur en conseil.

Le Comité a recommandé l'adoption de la chlorophylle, au 1er août 1989, comme facteur d'agréage pour le canola et le colza. À l'heure actuelle, la teneur en chlorophylle du canola et du colza est calculée en fonction de la maturité de l'échantillon et de son pourcentage de graines vertes. Toutefois, la corrélation entre ces facteurs et la chlorophylle est faible. Les acheteurs d'outre-mer exigent des limites spécifiques de chlorophylle qui sont difficiles à garantir avec la méthode d'évaluation actuelle.

L'on recommande un délai prolongé de l'entrée en vigueur afin de permettre une période d'adaptation au système d'exploitation courant en plus d'une exécution d'essais et de modifications supplémentaires à l'équipement utilisé pour déterminer les teneurs en chlorophylle. «Nous nous attendons à ce que soit disponible, d'ici l'été de 1989, l'équipement précis à des prix raisonnables», a déclaré Henry Fast, Inspecteur en chef des grains. «L'industrie céréalière du Canada profitera d'une détermination précise des teneurs en chlorophylle puisque nous serons alors plus en mesure de répondre aux besoins de nos clients».

Le Comité a aussi recommandé une nouvelle annexe des grades d'avoine avec une entrée en vigueur au 1er août 1988. Le Comité a proposé que le nombre de grades d'avoine passe de six à quatre afin de simplifier la manutention. Les noms des nouveaux grades proposés sont Avoine nos 1, 2, 3 et 4 C.W. (Ouest du Canada). Le terme «fourragère» serait enlevé des noms de grades courants, permettant alors de souligner qu'il revient à l'acheteur de déterminer l'utilisation finale du grain.

Troisièmement, le Comité a proposé l'établissement d'une norme primaire pour les pois verts. Les pois verts sont présentement agréés en vertu de l'annexe des pois, agréage qui ne permet pas la commercialisation la plus avantageuse de cette denrée.

• *Friandises*

Addition de Smarties de couleur bleu, après 50 ans

TORONTO - Le fabricant de confiseries Rowntree Mackintosh Canada reçoit un courrier plus volumineux que jamais des amateurs de Smarties - tout ça parce qu'il a ajouté du bleu, la toute première addition d'une nouvelle couleur à l'emballage des Smarties en 50 ans.

Selon Yvon Dorval, porte-parole pour les Smarties, «les nouveaux Smarties bleus ont été lancés surtout à la suite des demandes des amateurs de Smarties. Nous voulions également marquer le jubilé des Smarties d'une façon toute spéciale. Nous ne nous attendions pas toutefois à ce que l'addition d'une nouvelle couleur génère pareil enthousiasme chez les amateurs de Smarties».

Une lettre, signée par 30 élèves de 3e année en Colombie-Britannique, a été écrite sur trois cercles de papier bleu mesurant trois pieds de diamètre - «Nous venons tout juste de découvrir vos Smarties bleus. Ils sont fantastiques, délicieux, superbes, succulents, merveilleux et de couleur éclatante». Il semble également que le bleu soit la couleur favorite de bien des gens. Un jeune homme écrit: «Je viens pour la première fois aujourd'hui de voir un Smarties bleu. Non seulement vous m'en voyez ravi mais je suis sûr que plusieurs personnes qui sont allées au secondaire en même temps que moi partagent mes sentiments».

De Brantford, en Ontario - «Je crois que votre idée des Smarties bleus est une réussite. En plus des rouges et des violets comme favoris, j'ai maintenant les bleus aussi». Un amateur de Smarties de Calgary, en Alberta nous a fait part d'un nouveau problème que les Smarties ont créé - «Je ne sais pas lesquels manger en dernier, les rouges ou les nouveaux bleus?»

Lancés pour la première fois à York (Angleterre) voilà 50 ans par Rowntree, les Smarties étaient offerts en huit couleurs différentes - brun foncé, café orange, jaune, vert, rose, violet et rouge. Depuis, peu de changements ont été apportés au produit au Canada jusqu'en 1987 lorsque les nouveaux Smarties bleus ont été lancés.

Smarties, c'est la friandise la plus populaire des enfants au Canada et les Canadiens achètent plus de Smarties par personne que partout ailleurs où le produit est vendu. (Les Smarties sont vendus dans plusieurs autres pays, y compris le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France et l'Australie).

Rowntree Mackintosh Canada produit 17 millions de Smarties chaque jour ouvrable. Cela fait 3,9 billions de Smarties par année, assez pour faire, de bout en bout, presqu'une fois et demie le tour du monde.

Chez Poste Canada, notre technologie évolue et pour aller à la même allure nous sommes à la recherche de professionnel(le)s accompli(e)s pour se joindre à notre équipe.

ANALYSTE DE COÛT ET PERFORMANCE

Nous avons une opportunité de carrière pour une personne dynamique et capable de contrôler, réviser et améliorer les mesures statistiques et les programmes d'échantillonnage à notre complexe de triage de la poste à Red Deer.

Le candidat choisi aura une éducation postsecondaire en administration des affaires et sera familié avec l'analyse de production et l'interprétation.

C'est un emploi permanent qui offre un salaire et des avantages sociaux intéressants. Le travail par rotation est essentiel.

S.V.P. nous faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 4 janvier 1988 à:

Centre d'emploi
Division Foothills
9828 - 104e avenue
Edmonton, Alberta
T5J 2T0

Un employeur à l'action positive

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Indiquez le no du concours: 87-CPC-FHD-0-60

CARRIÈRES ET PROFESSIONS



recherche

un(e) technicien(ne) en photocomposition

Sous la supervision du chef d'atelier, la personne choisie devra photocomposer et corriger les textes et annonces publicitaires pour le journal et les travaux commerciaux sur photocomposeuse Compugraphic MCS10 et sera disposée à apprendre les rudiments du graphisme.

Qualifications:

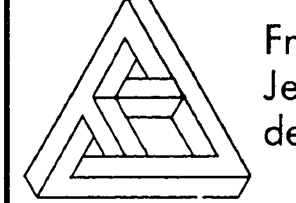
- Excellente connaissance verbale et écrite du français
- Bonne connaissance verbale et écrite de l'anglais
- Dactylographier minimum 50 m/m
- Avoir la capacité de travailler sous pression
- Connaître la routine d'un journal (un atout)
- Capacité de travailler en équipe
- Initiative, discrétion, versatilité et tact

Salaire: Selon l'expérience et bons avantages sociaux

Ce poste s'adresse également aux femmes et aux hommes.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le **31 décembre 1987** à:

M. Pierre Brault
Directeur
Le Franco
#201, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4



Francophonie
Jeunesse
de l'Alberta

AGENT(E) RÉGIONALE JEUNESSE

Tâches et responsabilité:

Répondant au Directeur général l'agent(e) régionale devra participer:

- au développement des groupes jeunesse en région.
- à l'élaboration des programmations des groupes jeunesses régionaux.
- à mettre sur pied des projets d'emplois d'été pour les groupes jeunesses intéressés.
- à la liaison et la représentation auprès des régionales de l'A.C.F.A. et le groupe jeunesse.
- s'assurer que la rédaction des rapports d'activités régionales soient faits en bonne et dûe forme.

Exigences et qualités recherchées:

- Connaître des régionales où existent les groupes jeunesses.
- Posséder un bon français écrit et parlé.
- Avoir une expérience significative dans le développement de projets jeunesses.
- Doit pouvoir se déplacer à l'extérieur d'Edmonton, en province à toutes les semaines.
- Doit posséder un sens inné de la créativité, un jugement solide et le sens du développement communautaire chez les jeunes.
- Personnes ayant des études dans le domaine du développement communautaire ou en loisir serait un avantage.

Faire parvenir une lettre et votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

Francophonie Jeunesse de l'Alberta
8925, 82e avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

Entrée en fonction - **le 15 janvier 1988**

La Commission du blé annonce un programme exceptionel sur le blé à haute teneur en protéine

WINNIPEG - La Commission canadienne du blé vient d'annoncer la mise en place d'un programme exceptionnel visant à attirer du blé à haute teneur en protéines au niveau de la collecte.

La Commission a déclaré que le programme avait pour but de tirer le maximum de certains marchés où les clients veulent des blés d'une teneur en protéines de 14,5 pour cent et plus. Les producteurs qui participeront au programme recevront des privilèges de livraisons excédentaires pour lesquels ils n'auront pas à assigner d'acres.

Tous les producteurs qui disposent de stocks de n° 1 CWRS testant au moins 14,5% de protéines peuvent participer au programme. Ils devront porter

(Suite à la page 11...)



Éducation permanente Faculté Saint-Jean University of Alberta

Nous recherchons

Deux (2) moniteurs (trices)

Programme d'immersion française à Canmore, Alberta

Expérience (en plein air)

Connaissance appronfondie du français

Disponibilité pendant 7 semaines, juillet août 1988

Nous recherchons

Six (6) moniteurs (trices)

Programme d'immersion française à Rimouski, Québec

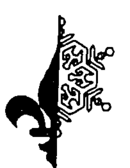
Expérience

Connaissance appronfondie du français

Disponibilité pendant 7 semaines, mai-juin 1988

Faire parvenir votre curriculum vitae **avant** le **8 janvier** à:

Lucien Larose
Faculté St-Jean
8406, 91e rue
Edmonton (Alberta)
T6G 4G9
Tél.: 468-1582



L'Association Culturelle Franco-TéNOise

APPEL DE CANDIDATURES

Directeur(trice) de projet et chargé(e) de recherches
Chargé(e) de projet à l'organisation et aux communications
Agent(e) de support administratif

L'Association culturelle franco-TéNoise (A.C.F.T.) est l'organisme porte-parole des francophones vivant dans les Territoires du Nord-Ouest. L'A.C.F.T. intervient dans les domaines d'activités où les intérêts des francophones sont en jeu.

Dans le câdre de l'établissement du français comme langue officielle dans les Territoires du Nord-Ouest et de l'implantation de services en français, l'A.C.F.T. procédera à une opération d'étude, de sensibilisation et de consultation auprès de la communauté francophone des T.N.-O.

Le projet «La grande Tournée, les retrouvailles» débuterait en janvier 88 et se terminerait en septembre 88. L'A.C.F.T. sollicite des candidatures aux postes de:

Directeur ou directrice de projet et chargé(e) de recherche.

La personne choisie devra avoir une solide formation en recherches en sciences sociales (diplômes de 2e cycle et nombreuses expériences) ainsi qu'une bonne capacité en administration et coordination de ressources humaines. Elle sera responsable de toutes les questions méthodologiques et scientifiques du projet, et assurera l'ensemble de la recherche documentaire et empirique. Elle devra contrôler au plan méthodologique et scientifique le déroulement des rencontres et la collecte des données. Elle participera à la formation des animateurs et animatrices locaux et supervisera le travail des autres membres de l'équipe du projet. Elle devra coordonner l'analyse des données receuillies et aura la responsabilité des rapports d'étapes et du rapport final. Le candidat ou la candidate devra avoir une bonne connaissance des problèmes des francophones en milieu minoritaire et doit pouvoir travailler dans les deux langues officielles.

Le mandat est de 9 mois (janvier à septembre 88 inclusivement) et le salaire est négociable et hautement compétitif. Le poste se situe à Yellowknife, aux T.N.-O., et demande à beaucoup voyager dans les communautés des T.N.-O.

Chargé(e) de projet à l'organisation et aux communications.

En plus de compétences certaines en communications, la personne choisie devra avoir une grande facilité en animation et en organisation. La candidate ou le candidat devra préférablement être diplômé(e) universitaire et devra avoir de nombreuses expériences pertinentes au poste. Cette personne sera responsable de l'organisation et de la réalisation de la majeure partie des opérations du projet. En plus de préparer les tournées de l'équipe, elle devra faire le recrutement des animateurs (trices) locaux, assurer en partie leur formation et superviser leur travail. Elle sera responsable de ramasser, concentrer et faire circuler l'information au sein de l'équipe et de faire la promotion du projet. Le ou la chargé(e) du projet organisera la tenue des rencontres locales et supervisera la production du matériel de communication nécessaire. Il ou elle participera et sera en partie responsable de la production des rapports d'étapes et du rapport final. Le candidat ou la candidat(e) doit avoir une bonne connaissance des problèmes des francophones en milieu minoritaires et doit pouvoir travailler dans les deux langues officielles. Un permis de conduire en règle est nécessaire.

Le mandat est de 7 mois (janvier à juillet 88 inclisivement) et le salaire offert est négociable et hautement compétitif. Le poste se situe à Yellowknife, aux T.N.-O. mais demande à voyager très fréquemment et extensivement à travers les Territoires du Nord-Ouest.

Agent(e) de support administratif.

Le ou la titulaire de ce poste sera à la fois responsable de la comptabilité et du secrétariat du projet. En plus de participer à la gestion d'un budget considérable, cette personne devra assurer le classement des informations et de la correspondance du projet. Elle assumera la permanence du bureau du projet. Elle participera à la production des documents de l'équipe et sera particulièrement responsable, conjointement avec le ou la directeur(trice) du projet, du rapport financier et de la vérification comptable finale. Le candidat ou la candidate devra avoir une formation et des expériences pertinentes au poste et doit pouvoir travailler dans les deux langues officielles. L'expériences de travail avec un équipement informatique (traitement de texte et système comptable) est un atout.

Le mandat est de 7 mois (janvier à juillet 88 inclusivement) et le salaire est négociable et hautement compétitif. Le poste se situe à Yellowknife, aux T.N.-O.

Les personnes intéressées par ces postes doivent envoyer une lettre de candidature accompagnée de leur curriculum vitae (dont au moins 2 références professionnelles) au plus tard le **7 janvier 1988** au:

Directeur générale
Association culturelle franco-TéNoise
C.P. 1325
Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9

Poste prioritaire fortement recommandée

Programme...

(Suite de la page 10)

un échantillon représentatif à un silo de collecte pour en établir le grade et la teneur en protéines. Si l'échantillon est bien agréé nº 1 CWRS, et la teneur en protéines d'au moins 14,5%, ils devront remplir une demande où ils indiqueront la quantité qu'ils veulent livrer. Le gérant du silo qui a vérifié le grade et la teneur en protéines devra contresigner la demande et faire parvenir la première copie de la demande à la division des Services ruraux de la Commission du blé.

La seconde copie de la demande sera envoyée dans l'enveloppe de l'échantillon représentatif à la Commission canadienne des grains. Si la Commission des grains confirme le grade et la teneur en protéines, la Commission du blé notifiera le producteur de l'acceptation de son grain. La Commission du blé se réserve le droit de réduire proportionnellement la quantité que chaque producteur avait l'intention de livrer s'il advenait que le total dépasse les limites du programme.

Les formules de demande et les enveloppes à échantillon seront disponibles d'ici peu aux silos de collecte. Les producteurs qui aimeraient participer au programme sont priés d'envoyer leur demande d'ici le 22 décembre 1987 inclus. Les demandes qui parviendront à la Commission après la date limite seront prises en considération en fonction de leur date de réception jusque ce que le tonnage maximal faisant l'objet des contrats de vente soit atteint. Une fois ce chiffre atteint, les demandes qui lui parviendront seront refusées.

Les autorisations de livraison en plus des contingents seront envoyées directement aux producteurs par la poste. Elles spécifieront le nombre de tonnes que le producteur pourra livrer en vertu du programme. Les appels de livraison subséquents seront envoyés aux producteurs quand le besoin de stocks supplémentaires de blé à haute teneur en protéines se fera sentir. Chacune de ces autorisations doit être fixée au carnet de livraison au moment où le grain est livré.

Les producteurs qui participeront au programme recevront l'acompte à la livraison fixé pour le nº 1 CWRS d'une teneur en protéines de 13,5 pour cent et plus.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Fédération des parents francophones de l'Alberta

est à la recherche d'un(e)

ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(VE)

Fonctions:
La personne embauchée, devra assister le directeur général de la Fédération dans les tâches administratives du bureau et du développement communautaire. Les tâches comprennent: dactylo, classement, réception du public, préparation de réunions, correspondance, rédaction de rapport et autres documents, mise à jour des dossiers. De plus il, elle, participera à certaines réunions de la F.P.F.A. et à l'évolution de la programmation.

Qualifications:
Une douzième année suivi d'un cours en administration, ou une expérience équivalente.Une expérience dans un domaine en rapport avec le développement communautaire serait un atout de même qu'être bilingue.

Exigences:
Avoir été 24 des 30 dernières semaines sans emploi.

Traitement: à discuter.

Durée du contrat: 52 semaines.

Date limite du concours: le 4 janvier 1988.

Entrée en fonctions: le 11 janvier 1988.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande par écrit accompagnée d'un curriculum vitae à l'adresse suivante:

Fédération des parents francophones de l'Alberta
#205, 8925 - 82e avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2



L'Association canadienne française de l'Alberta provinciale

est à la recherche d'un(e)

Secrétaire

pour le secteur du développement communautaire

TÂCHES:
- Utilisation de l'ordinateur pour la correspondance et les rapports
- Établir et maintenir à jour les dossiers
- Assurer le classement de documents
- Seconder la directrice et le directeur adjoint du développement communautaire dans leurs fonctions
- Toutes autres tâches connexes

QUALITÉS REQUISES:
- Excellente compétence en français oral et écrit
- Bonne compétence en anglais oral et écit
- Initiative
- Tact et discrétion
- Dactylographie (40 mots/min.)
- Traitement de texte (Word Perfect - version 4.1) ordinateur IBM compatible

SALAIRE:
- 17,305$ par année

AVANTAGES SOCIAUX:
- Ceux en vigueur à l'A.C.F.A.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le **5 janvier 1988** à:

Fernande Bergeron
Directrice du développement communautaire
A.C.F.A. provinciale
10008, 109e rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

À l'horaire cette semaine

Samedi 26 décembre

17h00 **Dernier rêve.** Court métrage
17h30 **Génies en herbe**
18h00 **La soirée du hockey.** En direct de Toronto, les Canadiens de Montréal affrontent les Maple Leafs.
20h25 **Impact**
21h25 **Samedi de rire.** Invités: Guy Crépeau et François St-Amour
22h25 **Le Téléjournal**
22h40 **Les Nouvelles du sport**
23h00 Télé-Sélection: **Bonheur d'occasion.** Mélodrame d'après le roman de Gabrielle Roy. Avec Mireille Deyglun, Pierre Chagnon et Michel Forget. (Can. 83) L'histoire d'une famille de St-Henri au tournant de la crise économique, à travers l'amour d'une jeune fille pour un homme ambitieux.

Dimanche 27 décembre

17h00 **Second regard**
18h00 **Le Téléjournal**
18h02 **Science-Réalité**
18h30 **Le sens des affaires**
19h00 **L'Autobus du Showbusiness.** Rêves d'artistes avec Edith Butler.
20h00 **Le Téléjournal**
20h30 **Les Beaux Dimanches: Comment acheter son patron (1ère de 4).** Dramatique avec Suzanne Garceau, Marcel Sabourin et Louisette Dussault.
21h30 **Les Beaux Dimanches: Ciné-Festival: Double allégeance.** Drame réalisé par Anne Wheeler. Avec Kenneth Welsh, Tantoo Cardinal et Susan Wooldridge. (Can. 85) Deux femmes, issues de milieux différents, se lient d'amitié.
23h10 **Les nouvelles du sport**
23h25 **La grande visite** (Reprise de l'émission diffusée à 16h00)

Lundi 28 décembre

17h00 D'une série à l'autre. **Rock around the Kremlin**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Le Vagabond**
19h00 **Rachel et Réjean Inc.**
19h30 **Insolences d'une caméra**
20h00 **Des Dames de coeur.** Claire confie ses inquiétudes à Laurence. Jean-Paul cherche à rompre sa relation avec Marie-Claude.
21h00 **La loi de Los Angeles**
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 Cinéma: **Les mensonges que mon père me contait.** Drame avec Yossi Yadin, Jeffrey Lynas et Len Birman (Can. 75) À Montréal, dans les années 20, une famille juive vit une existence difficile dans un quartier populaire.

Mardi 29 décembre

17h00 D'une série à l'autre. **Scouts**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Il était un fois... l'homme**
19h00 **Escalade**
20h00 **Robert et Compagnie** Les quatre amis préparent leur party des Fêtes. Jean-René se rapproche du Sylvie sous l'oeil inquiet de Virgil. Robert et Hélène vivent un moment priviligié.
20h30 **Le Parc des Braves** Tout le monde se demande si l'invasion de la Normandie annonce véritablement la fin de la guerre.
21h00 **Dallas. Persévérance**
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 Cinéma. **Les Bandits d'Orgosolo.** Drame avec Michèle Cossu et Vittorina Pisano. (It. 61) Un berger sarde est mêlé malgré lui à l'assinat d'un carabinier.

Mercredi 30 décembre

17h00 **D'une série à l'autre. Nouvelles étoiles du cirque: les bourses de Louis Merlin (1980)**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Génies en herbe:** L'école J.H. Picard affronte l'école Old Scona, toutes deux d'Edmonton.
19h00 **Star d'un soir** Invités cette semaine: Alain Lamontagne, Claude Corbeil et Pierre Juneau.
20h00 **L'Héritage**
21h00 **Actuel**
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 Cinéma: **Les tziganes montent au Ciel.** Drame de moeurs avec Grigori Grigoriou et Sveltlana Toma (Russe 76)

Jeudi 31 décembre

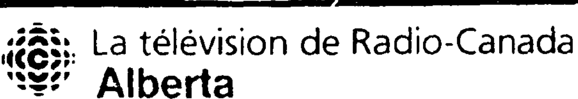
08h15 **Les Anges du matin**
09h15 **Iniminimagimo**
09h30 **Championnat mondial de Hockey junior: Canada/États-Unis**
17h00 D'une série à l'autre. **Le cirque de demain: Le Festival mondial (1983)**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Il était une fois... l'homme**
19h00 **À plein temps**
19h30 **Ciné-Fête: L'Étalon noir.** Comédie dramatique avec Kelly Reno, Mickey Rooney et Teri Garr. (Amér. 79) À la suite d'un naufrage, un garçon se retrouve sur une île déserte avec un étalon noir.
21h30 **Les correcpondants racontent 1987**
23h00 **Bye Bye 87**
00h00 **Salut 88**
00h00 Cinéma: **Le Cadeau.** Comédie avec Pierre Mondy, Clio Goldsmith et Claudia Cardinale (Fr.-It. 82)

Vendredi 1er janvier

08h15 **Championnat mondial de hockey junior.** En direct de Moscou, le Canada affronte l'URSS.
10h45 **zles Anges du matin**
11h45 **Iniminimagino**
12h00 **Le message du guérisseurs africains**
12h15 **Les arbres d'abondances**
12h45 **Fariboles**
17h00 D'une série à l'autre. **Le cirque de demain: le Festival mondial (1981)**
18h00 **Le Téléjournal**
18h08 **Voeux fédéraux**
18h15 **Iniminimagimo: La petite fille aux allumettes.**
19h15 **Les Grands films: Les Muppets attaquent Broadway.** Comédie fantaisiste (Amér. 84)
21h00 **Bye Bye 87** (reprise de l'émission diffusée la veille à 23h00)
22h00 **Le Téléjournal**
22h20 **Nos espoirs 88**
22h25 Cinéma. **La rose et la flèche.** Comédie dramatique avec Sean Connery et Audrey Hepburn. (Brit. 76)
00h15 Ciné-nuit: **Un homme qui me plait.** Comédie dramatique avec Annie Girardo, Jean-Paul Belmondo, Farrah Fawcett et Maria Pia Conte (Fr.-It. 69) Une actrice et un compositeur français se rencontrent à Hollywood.

Les correspondants racontent 1987
Une revue de l'année originale à la Télévision de Radio-Canada, animée par Bernard Derome, le jeudi 31 décembre à 21h30





Le COIN des JEUNES



À la mémoire de grand-père Aubin

À qui de droit,

Je vous écris car le quatre décembre, c'est le deuxième anniversaire de la mort de mon grand-père, Benoit Aubin, et je ne veux pas qu'il se croit oublié.

Pépère était un homme admirable et très aimé de moi, sa famille et ses amis. Quand il est mort du cancer en 1985, j'étais désolée et dans ma tête d'enfant, je me sentais un peu coupable de ne pas l'avoir sauvé de sa terrible maladie.

Un soir, dans mon rêve, il me semblait que Pépère n'était pas encore mort et j'ai pu lui parler. Je pouvais aussi le guérir du cancer. Cette histoire est de ce rêve, qui m'a paru si réel et si triste mais combien consolant à la fois.

Je vous demande de publier cette histoire pour que mon Pépère sache bien qu'il n'est pas oublié.

De sa petite-fille qui pense encore à lui,

Tammie-Lyne Aubin

Guy, Alberta

Dehors le vente siffle

«Pépère, j'ai de bonnes nouvelles!» Heureusement, je bondis dans sa chambre privée à l'Institut du Cancer. Oubliant les appareils médicaux qui entourent mon Pépère et les ordinateurs à côté de son lit, je m'asseois sur son lit et prend sa main.

Ses yeux doux, à demi par la tendresse, à demi par la source constante de morphine, il se tourne pour mieux me voir et il sourit. «Qu'est-ce que c'est, donc?», répond-il tranquillement, affaibli par la maladie.

«On pense qu'on a trouvé la cure pour le cancer. On peut te guérir et tu peux retourner chez toi. Bientôt on jouera encore au baseball et on ira à la pêche. Tu nous chanteras tes chansons et tu nous raconteras tes histoires. «Oh, Pépère! Je suis si heureuse.» Je place alors mes bras autour de son corps mince et osseux. Je presse ma tête contre son coeur et l'écoute, un grand sourire sur mon visage.

Pépère est stupéfié et ne dit rien. Ses yeux sont éclairés avec toutes ces possibilités. «Comment sais-tu cela? Où as-tu appris ces nouvelles?»

«A la...»

«Excusez-moi.» Une grande infirmière m'interrompt. «C'est le temps de vous laver.» Elle a dans les mains un bassin d'eau, qu'elle dépose sur la table de chevet. Vivement, elle enlève la chemise de pyjama que portait Pépère et commence à le laver avec une éponge.

Je détourne mon regard des croix bleu qui couvrent son dos, un des résultats de sa radiothérapie et je ramasse la chemise de pyjama rayé brun. C'était sans doute un cadeau de Mémère, car j'avais remarqué en entrant qu'il le portait régulièrement. Je trace le patron avec mon doigt.

«Voilà, c'est terminé,» déclare l'infirmière après quelques minutes. «Tout net, encore. Voilà vos pilules, prenez-les avec de l'eau.» Et elle sort de la chambre.

«Peux-tu...», il regarde la cruche d'eau. Je saute en bas du lit et lui verse un verre d'eau froide. Il fait de grands efforts pour s'asseoir droit et accepte l'eau d'une main tremblante. Tout en frissonnant, il met les pilules rouge, bleu, orange et noir dans sa bouche et prend une gorgée d'eau. Il soupire et se laisse retomber sur son oreiller aplati. Je remets le verre sur la table.

Il semble réfléchir, alors je reste silencieuse. Pépère a les yeux troublés, soucieux et finalement, calme et résolu, il dit: «Je ne veux plus de ce remède.»

«Quoi?» Étonnée, confuse, je reste debout.

«Je suis dans la soixantaine, j'ai eu une bonne vie, une famille que j'aime, des aventures à mon goût, je suis fini. Je suis fatigué, je veux me reposer.»

«Pépère, non! Tu ne comprends pas ce que tu dis,» répondant en panique, apeurée par ses paroles.

Doucement mais avec une sincérité qui ne laisse pas de place au doute, il dit: «J'ai beaucoup aimé ma vie et peut-être que si j'étais plus jeune...Mais c'est le temps de quitter le monde pour moi et de laisser Dieu prendre mon âme. Un homme pourrait vivre plus longtemps et ce serait pire. Je suis trop fatigué pour continuer cette vie, trop faible aussi. Au ciel, je pourrai me reposer finalement.»

«Non, Pépère!» Mes yeux brûlent et je ne peux plus parler. Sans avertissement, je commence à pleurer.

Gentiment, il m'appelle: «Hé, viens ici!» Je me couche à côté de lui et il m'embrasse de toutes ses forces. Il caresse mon dos. «C'est pas si pire que ça. Le bon Dieu prend soin des fermiers comme moi et je n'ai pas à avoir peur. Hé là, arrête ça!» ajoute-t-il incommodément.

Sanglotant, je réponds entre les hoquets: «Je t'aime tant! Je voulais être la personne qui te donne la vie. Je voulais te donner une autre chance et tu la refuse. Je vais tant te manquer. Qui va...Qui va...» Je renifle.

Gauchement, il dit: «je t'aime aussi, beaucoup, et la mère et les enfants. Je vais vous manquer aussi, mais je pourrai vous visiter avec le vent voir comment ça va. Je suis si fatigué et mon temps est venu. Ma décision est prise» ajoute-t-il résolument, toujours avec sa voix tendre et patiente.

Lentement mes larmes sèchent et je tombe endormie dans les bras de mon brave et formidable grand-père qui murmure toujours: «je vous aime aussi... je vais vous visiter avec le vent...»

Je me réveille à la sonnerie de mon cadran, je l'arrête, me lève et m'habille. J'applique mon maquillage d'une main légère et laisse mes cheveux libres tombant en longues vagues sur mes épaules.

Aujourd'hui ce sont les funérailles de mon grand-père. Silencieuse, je monte dans l'auto avec mes parents.

Dehors, le vent siffle...

• *À l'honneur*

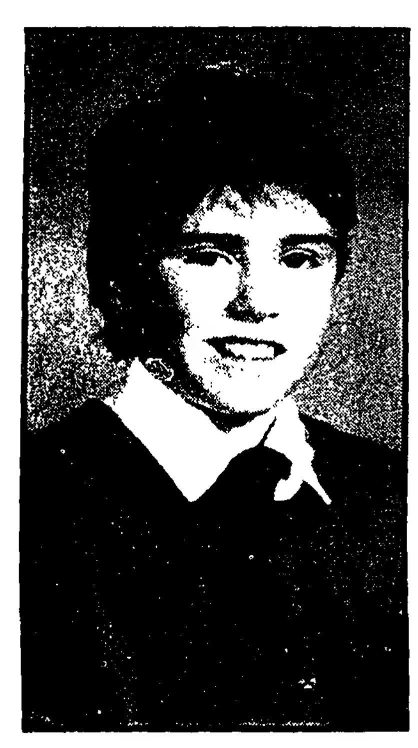
Un jeune Franco-Albertain médaillé d'un concours international d'arts

PIERRE BRAULT

CALGARY-Lors de la 17e exposition internationale d'arts pour enfants 1987, tenue au Japon, plus de 211,000 enfants de 103 pays et territoires à travers le monde, dont 177,000 jeunes japonais, ont soumis une oeuvre à ce concours.

Cette exposition est conjointement organisée par Nippon Television Network Cultural Society, fondée par la première station de télévision privée au Japon et la Biiku Bunka Kyokai ou Fondation for Art Education, mise sur pied par l'un des plus importants manufacturiers de fournitures de bureau au Japon, Pentel Co., a été tenue tous les ans depuis 1970.

L'exposition a fait le circuit des plus importantes villes du pays du Soleil levant et a été montrée dans de nombreux autres pays. Les organisateurs se disent encouragés par la réponse enthousiaste reçue.



Neil Paradis

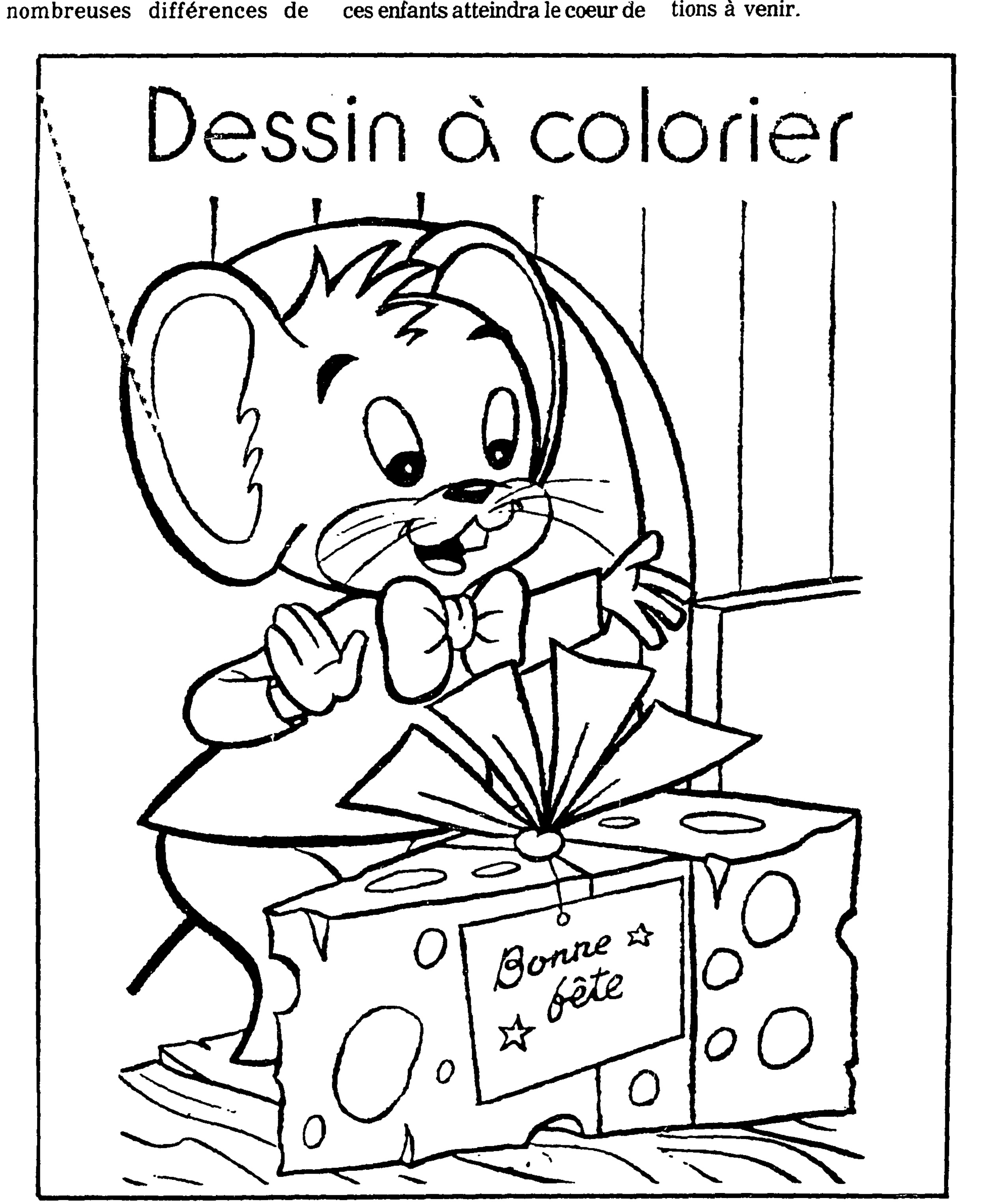
Parmi les 211,000 participants, le jeune Neil Paradis, 11 ans, étudiants à l'école Indus Alberta a mérité une médaille d'argent pour son dessin d'une espadrille «running shoe». Son dessin est présentement exposé dans une galerie d'arts à Tokyo au Japon. Neil a reçu cet honneur au début du mois de décembre et n'en est pas à sa première récompense avec ses dessins.

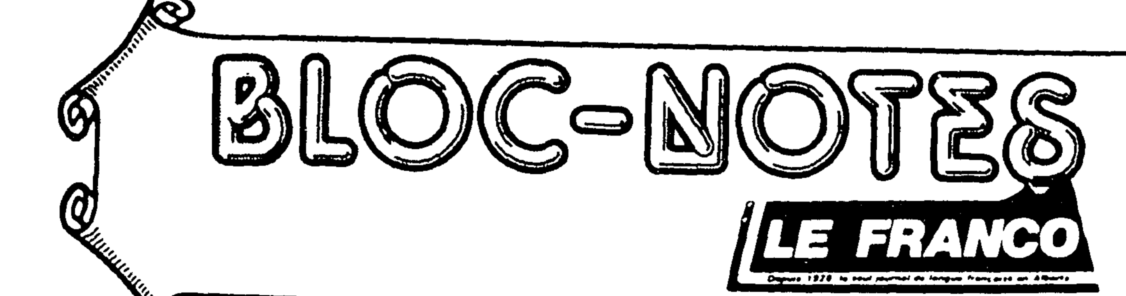
En effet, quelques-uns de ses dessins sont gardés au musée Glenbow de Calgary, ce qui est tout un honneur pour un artiste de son âge.

Le jeune Neil pourrait être éventuellement reconnu comme artiste international pour l'ensemble de ses oeuvres.

Le principal but de cet événement culturel est d'aider à développer une bonne compréhension et une attitude positive chez les jeunes, maîtrisant ainsi les nombreuses différences de cultures.

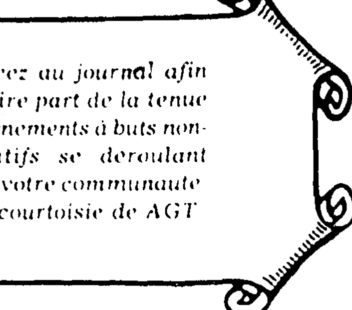
Les organisateurs de ce concours espèrent que le message livré à travers les oeuvres de ces enfants atteindra le coeur de tous les peuples et constituera un petit pas en avant vers la construction d'un monde prospère et paisible pour les générations à venir.







La ligne des Bonnes Nouvelles



Le Bloc-notes est une chronique à la disposition de tout organisme voulant annoncer un événement sans but lucratif (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est GRATUIT.

L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est le jeudi à 16h. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

ST-PAUL

LA SOCIÉTÉ du LIVRE HISTORIQUE à St-Paul est à la recherche d'information de base, d'événements historiques de 1896 à aujourd'hui pour le livre historique de St-Paul. Vous désirez que l'histoire de votre famille paraisse dans ce livre bilingue? Envoyez votre relevé historique d'au moins 500 mots en français et en anglais ainsi que deux photos (noir et blanc) en fournissant une description des deux photos à l'adresse suivante: Jules Van Brabant, sec.-trés.; C.P. 278, St-Paul (Alberta) T0A 3A0. Vous avez jusqu'au 30 juin 1988 pour envoyer le tout. Pour de plus amples détails appelez le 645-4449 ou le 645-3651 et demandez M. Van Brabant.

RÉUNION MENSUELLE du Comité du musée historique de Saint-Paul le 3e lundi du chaque mois à 14h 22/12

BRUNCH communautaire chaque 2e dimanche de chaque mois 22/12

CALGARY

COMITÉ DES ARTS VISUELS FRANCOPHONES de Calgary recherche des artistes francophones ou francophiles en vue d'expositions. Céramistes, potiers, peintres,... s'adresser au Secrétariat: Amamda Owen-Puchailo (244-3371) - Louis Marie-Viens (948-3222) - L'ACFA (bureau. 228-4095) 22/12

ATTENTION!! Le bureau de l'ACFA (305, 902 11e Ave. S.O.) sera fermé du 24 décembre au 4 janvier. Le Carrefour sera ouvert le 23 décembre de 12h à 18h, le 24 de 12h à 16h, et sera fermé du 25 au 6 janvier 22/12

CALGARY est à la recherche de joueurs de soccer pour former une équipe francophone. Les heures de pratiques sont gratuites et à l'intérieur. Hommes et femmes sont bienvenus.. Pour plus d'information téléphoner à Pierre Vallières au 249-4566 après 15h00. 01/05

EDMONTON

MESSE DE MINUIT en français le 24 décembre à minuit à la chapelle funéraire Connelly McKenley à Saint-Albert 22/12

ÉLECTIONS

LE CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE À EDMONTON rappelle aux Françaises et aux Français âgés de 18 ans accomplis, résidant dans les provinces des PRAIRIES que, pour exercer leur droit de vote il est indispensable d'être inscrit sur la liste électorale: - d'une commune de France, - ou sur la liste du Centre de vote du Consulat Général de France à EDMONTON, - ou encore sur l'une et l'autre liste. Les demandes d'inscription seront reçues soit directement soit par correspondance au Consulat Général de France à EDMONTON 10010, 106 rue (tél.: (403) 428-0232) **jusqu'au 31 décembre 1987 inclusivement.** 22/12

ENTRE FEMMES - As-tu besoin d'un groupe francophone avec service de garderie et d'activités éducatives gratuits? Es-tu libre les jeudis matins de 9 heures à 11 heures? Viens, on t'attend! On aime se rencontrer pour jaser, se renseigner, connaître de nouvelles amies. Si tu veux en savoir davantage au sujet de notre groupe, appelle Rosemarie au 465-3618 ou Debbie au 465-5805 22/12

Service courtois et rapide
15648 Stony Plain Road
484-0042
Richard Arès
Boston Pizza

Les petites annonces

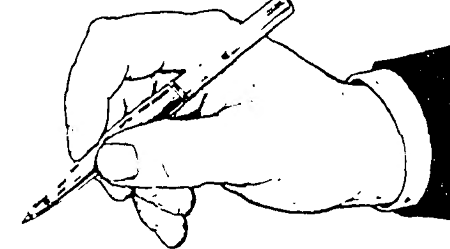
Dans le but de vous donner un meilleur service, votre hedbo Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 4$ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7$ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines.
Plus de 25 mots - 10¢ du mot additionnel. Annonces encadrées: ajouter 2,50$ pour l'encadrement.
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce. Aucune annulation acceptée après le lundi à midi.
Toute annulation de petite annonce peut être faite par téléphone en composant le 423-5672. Nous n'acceptons pas les frais d'appel.
Faites votre chèque ou votre mandat-poste à l'ordre de: Le Franco
Adressez votre envoi comme suit:
Les petites annonces
Le Franco
10008, 109e rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

Acadian Second Hand Store
Ouvert de 9h à 18h
12701, 119e rue
Edmonton (Alberta)
Téléphone: 454-6854
Normand Blanchard, prop.

Vous déménagez...



Faites-nous parvenir votre changement d'adresse



10008, 109e Rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

Ancienne adresse
Nom: ____
Adresse: ____
____
Ville: ____ Province: ____
Code postal: ____

Nouvelle adresse
Nom: ____
Adresse: ____
____
Ville: ____ Province: ____
Code postal: ____
à compter du: ____

Travaux publics Canada — Public Works Canada

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées le Gestionnaire régional, Politique et administration des marchés de la région du Pacifique, Travaux publics Canada, 601, 1166 rue Alberni, Vancouver (C.-B.) V6E 3W5 seront reçues jusqu'à l'heure et la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus sur versement du dépôt exigible.

PROJET

No 858003 - Entretien d'autoroute, 1988 - 1991, du km 133 au km 460, Autoroute Alaska, C.-B.

Les documents de soumission sont disponibles aux endroits suivants: Travaux publics Canada à Whitehorse; pièce 200, 2ème étage, 9925, 109e rue, Edmonton (Alberta); et peuvent être aussi consultés à l'Association conjointe de la construction de Vancouver; aux Services des plans de construction, Burnaby; aux bureaux de l'Associations des contracteurs de routes de la C.-B. à Richmond; l'Association des contracteurs du Yukon, Whitehorse; l'Association des constructeurs de routes de l'Alberta, Edmonton; l'Association de la construction à Dawson Creek, Fort Nelson, Fort St. John, Prince George; Travaux publics Canada, Fort Nelson.

Date de fermeture: le 21 janvier 1988 à 11h (heure du Pacifique)

Dépôt: $500

Gérant de projet
B. Dowd
Travaux publics Canada
C.P. 510
Fort Nelson, C.-B. V0C 1R0
Téléphone: (604) 774-6956

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada et sera remboursé sur retour des documents en bonne état dans le mois qui suivra la date d'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune



• *Éducation*

«...j'espère que le rapport ne restera pas sur les tablettes»

- Dr. Phillipe Lamoureux

RUTH DOYON

ST-ISIDORE-«Le travail de consultation a été très intéressant, aussi, j'espère que le rapport ne restera pas sur les tablettes». Le Dr Philippe Lamoureux exprimait ce voeu en conclusion à la soirée de présentation du rapport de la firme LTR Consulting Group Ltd, tenue à St-Isidore, le 8 décembre dernier.

L'étude avait pour but de démontrer la possibilité d'établir une école de langue française dans la région Smoky/Rivière-la-Paix.

D'après les réactions des 25 personnes présentes, tout indique que le projet risque de devenir réalité dès septembre 1988.

La prochaine étape serait de conclure une entente avec la Commission scolaire de High Prairie afin de pouvoir utiliser l'école de Jean-Côté. Cette école d'une capacité totale de 150 étudiants, n'en compte que 41 cette année et doit fermer ses portes en juin 1988. Il y aurait donc suffisamment d'espace pour y accueillir les 96 enfants de la 1ère à la 6e année dont les parents favorisent l'école française.

Dr P. Lamoureux

Durant la période de questions, les membres du Conseil scolaire de St-Isidore ont eu à élaborer certains aspects du projet, notamment en ce qui a trait à l'embauche des professeurs. «Nous allons d'abord engager un surintendant, puis un directeur. Ce seront eux qui choisiront les professeurs, affirmait Evens Lavoie, secrétaire-trésorier du Conseil scolaire.

Pour ce qui est d'embaucher des professeurs mis en disponibilité et des questions d'ancienneté, rien n'est encore décidé. Des négociations avec les commissions scolaires concernées auront lieu en temps voulu.

INSCRIPTIONS

La question des inscriptions a aussi été soulevée. M. Lamoureux s'est servi de l'exemple de l'école Maurice-Lavallée. Les parents avaient pu inscrire leurs enfants dès le mois d'avril. De cette façon, il est plus facile de planifier et d'organiser le fonctionnement de l'école.

MATERNELLE

Les recommandations en ce qui concerne les services à la petite enfance, prévoient l'ouverture de maternelles dans les différentes communautés. Des classes d'accueil pour les petits qui ne parlent pas ou peu le français seraient disponibles. Ces classes s'adressent aux enfants qui se qualifient pour fréquenter l'école française parce qu'un des parents est francophone.



Depuis 1928

CP Rail

AVIS PUBLIC

CP Rail est heureuse d'annoncer qu'elle a conclu une entente avec certains clients du secteur céréalier relativement à leur participation à son programme de taux d'incitation, conformément à l'alinéa 45 (1) (a) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest (LTGO), pour la campagne agricole 1988-1989. Aux termes de l'alinéa 45 (1) (c) de la LTGO, CP Rail doit donner avis public de cette entente avec ses clients.

Les données générales sur les réductions par rapport aux taux établis en vertu de l'article 43 de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest et les conditions qui s'y rapportent sont présentées ci-après :

- Liste des expéditeurs qui ont donné avis à la Commission canadienne des transports (CCT) de l'entente intervenue conformément à l'alinéa 45 (1) (b) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest :
  - Alberta Terminals Ltd.
  - Alberta Wheat Pool
  - Canbra Foods Ltd.
  - Cargill Limited
  - Continental Grain Company (Canada) Ltd.
  - CSP Foods Ltd.
  - Elders Grain Company Ltd.
  - Manitoba Pool Elevators
  - N.M. Paterson & Sons Ltd.
  - Northern Sales Company Ltd.
  - Parrish & Heimbecker, Limited
  - Pioneer Grain Company Ltd.
  - Saskatchewan Wheat Pool
  - United Grain Growers Ltd.
  - Weyburn Inland Terminal Co. Ltd.

- Niveau des réductions de taux :
- 1,00 $ par tonne sur le tonnage supplémentaire excédant 25 000 tonnes, jusqu'à 30 000 tonnes, au départ de chaque point d'origine.
- 1,25 $ par tonne sur le tonnage supplémentaire excédant 30 000 tonnes, au départ de chaque point d'origine.

- Conditions générales :
- S'applique uniquement aux marchandises définies dans la LTGO, acheminées dans des wagons-trémies couverts.
- La réduction accumulée sera remise au client à la fin de la campagne agricole 1988-1989.
- S'applique uniquement au départ de points du réseau de CP Rail où le poids brut maximal admissible est d'au moins 263 000 lb et où CP Rail effectue des mouvements sur ligne unique ou sur ligne conjointe aux termes de la LTGO.

- Prise d'effet :
- Le 1er août 1988; valide jusqu'au 31 juillet 1989.

- Origines :
- Au départ des installations des clients participants situées sur le réseau de CP Rail à des points d'origine désignés comme tels dans le tarif visé par la LTGO.

- Destinations :
- À destination de Thunder Bay, Ontario; aussi à destination des ports de Colombie-Britannique (C.-B.) desservis par CP Rail ou des autres ports de C.-B., dans les limites prévues dans le tarif.

- Référence tarifaire :
- CFAW - tarif 4310
  CCT(Marchandises) 1032

- Droit d'appel

Toute personne fondée à croire qu'elle sera lésée par une réduction de taux proposée en vertu de l'article 45 peut, dans les trente jours suivant le présent avis public, demander à la Commission canadienne des transports l'autorisation d'en appeler de la réduction de taux proposée. Si l'article 364 de la Loi nationale de 1987 sur les transports a été promulgué lorsque la demande d'autorisation d'en appeler est faite, cette demande doit être présentée à l'Office national des transports. Les demandes d'autorisation d'en appeler présentées à la Commission canadienne des transports doivent être envoyées à l'adresse suivante :

M. J. O'Hara
Secrétaire
Comité des transports par chemin de fer
Ottawa (Ontario)
K1A 0N9

Les demandes d'autorisation d'en appeler présentées à l'Office national des transports doivent être envoyées à l'adresse suivante :

Secrétaire
Office national des transports
Ottawa (Ontario)
K1A 0N9

Dans l'un et l'autre cas, une copie du document est envoyée à l'adresse suivante :

M. W.F. Smith
Conseiller juridique régional
Canadien Pacifique Limitée
Service du contentieux
B.P. 7000
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4E9



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). **A.L.**

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). **A.D.**



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

DÉCISION

Décision 87-913. **The Alberta Educational Communications Corporation (ACCESS)** Edmonton (Alta.) APPROUVÉ - Prolongation du délai de mise en oeuvre de l'autorisation d'établir la nouvelle station de télévision à Edmonton du 1er décembre 1987 au 15 juillet 1988.

Où puis-je lire les documents du CRTC? Les documents du C.R.T.C. peuvent être consultés dans la "Gazette du Canada", partie 1, aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseils concerant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 949-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

Les Jeux Olympiques de Calgary accessibles aux francophones hors-Québec

Près de 2,5 millions d'abonnés au câble de 55 localités hors-Québec, pourraient avoir accès à la couverture en français des Jeux Olympiques d'hiver de Calgary, en 1988. En effet les télédistributeurs qui les desservent ont déposé des demandes en ce sens au Conseil afin de distribuer via Cancom, le signal de TCTV (Télé-Métropole). À la suite de l'octroi des droits de radiodiffusion des Jeux à CTV et à Télé-Métropole, plusieurs francophones hors-Québec qui ne captent pas le signal de Télé-Métropole via le service par satellite de TCTV de Cancom risquaient de se voir privés d'une couverture des Jeux en français. Les demandes déposées au Conseil proviennent de grandes villes canadiennes, dont Halifax, Fredericton, Moncton, Toronto, Hamilton, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton et Vancouver, où le service de TCTV n'était pas disponible, ainsi que d'autres localités où il y a une concentration de population francophone. Tout les intéressés ont jusqu'au **13 janvier 1988** pour faire part au Conseil de leurs observations. Renseignements: Pierre Pontbriand, Directeur général ou Pierre Baril, Agent d'information, Services d'information du C.R.T.C., Ottawa (Ont.) K1A 0N2, (819) 997-0313, Visuor (819) 994-0423 ou à l'un de nos bureaux régionaux: Tour Barrington, Pièce 428, Halifax (N.-É.) B3J 2A8, (902) 426-7997; Complexe Guy Favreau, Tour de l'Est, 200 ouest, boul. Dorchester, pièce 602, Montréal (Qué.) H2Z 1X4, (514) 283-6607; Édifice Kensington, 275, ave. Portage, Winnipeg (Man.) R3B 2B3, (204) 949-6306; 800, rue Burrard, Suite 1500, Boîte postale 1580, Vancouver (C.-B.)V6Z 2G7, (604) 666-2111.

Canada

Réorientation...

(Suite de la page 8)

--Au Québec, le propriétaire d'un élevage de bovins a trouvé un emploi dans une entreprise de transport de bétail. Le PCRA verse une contribution salariale à son employeur. Comme le nouvel employé a dû déménager pour occuper ce nouvel emploi, il recevra aussi une aide prévue par le Programme qui l'aidera à payer ses frais de réinstallation.

Le Programme prévoit le remboursement des frais des cours suivis en vue d'un nouvel emploi. Il fournit également une partie des frais de subsistance, y compris une aide pour les dépenses de garderie. Le Ministère a doublé la durée de la période de formation, qui peut s'étendre maintenant jusqu'à 104 semaines.

--Les anciens propriétaires d'un élevage de bovins de boucherie, un couple du Sud de l'Ontario, effectuent un recyclage professionnel dans le cadre du Programme, après avoir dû quitter leur exploitation. Le couple espère lancer sa propre affaire lorsque le mari aura terminé le cours de menuiserie qu'il suit présentement. Sa femme s'occupera de la comptabilité et du travail de bureau grâce à la formation qu'elle reçoit actuellement par le truchement du PCRA.

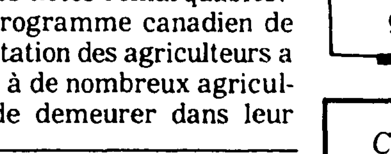
--Un céréaliculteur de la Saskatchewan bénéficie de services d'orientation professionnelle qui l'aideront à se fixer des objectifs. Sa femme a ouvert une charcuterie et touche actuellement une subvention pour travail à son compte. Si son mari décide de se lancer en affiares, il sera aussi admissible à cette subvention.

--Pour un agriculteur de l'Alberta qui s'était inscrit à un programme de formation, le premier semestre du retour aux études n'a pas été des plus faciles. Il a toutefois reçu de l'aide d'un conseiller chargé de préparer les membres des familles d'agriculteurs à entrer sur le marché du travail et à s'adapter à la perte de leurs exploitations. Il a réussi son cours en administration d'entreprise avec des notes remarquables.

Le Programme canadien de réorientation des agriculteurs a permis à de nombreux agriculteurs de demeurer dans leur collectivité après avoir abandonné l'agriculture.

Il facilite le passage entre la pratique de l'agriculture et un autre genre de vie en dispensant conseils et aide financière aux agriculteurs qui ont à traverser cette période très difficile.





PROFESSIONNELS


ACCORDEUR DE PIANO
11309, 125e rue, Edmonton (Alberta) T5M 0M8
Téléphone: (403) 454-5733
Déry Piano Service
J.A. Déry R.T.T. Denis Busque R.T.T.

McCuaig DESROCHERS
avocats et notaires
Au service de la francophonie albertaine
500 Banque de Montréal
10199, 101e rue
Edmonton (Alberta) T5J 3Y4
426-4660

Connelly McKinley Ltd.
Salon funéraire



10011, 114e rue
Edmonton (Alberta)
422-2222

9, Muir Drive St-Albert 458-2222
265, rue Fir Sherwood Park 464-2226

Mary T. Moreau, LL. B.
avocate
Frohlich, Irwin et Rand
747, 10104, 103e avenue
Edmonton (Alberta)
T5J 0H8
423-1984

CÔTÉ DRYWALL



SPÉCIALITÉS
Rénovations de sous-sols, «drywall», plâtrage, peinture, teinture et vernis, texture et «stucco» décoratif intérieur
8522, 81e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0N4
ESTIMATIONS GRATUITES
Propriétaire: **Louis Côté**
Tél.: **468-5854**

Paroisses francophones
Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830, 96e rue
Dimanche: 10h30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Ste-Anne
16422, 99A avenue
Dimanche: 11h

St-Thomas d'Aquin
8760, 84e avenue
Samedi: 19h
Dimanche: 9h et 11h

St-Joachim
9928, 110e rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Ste-Famille à Calgary
1719, 5e rue s.o.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

ascott travel
division de TARDIF TRAVEL LTÉE
Pour tous vos besoins de voyage
appelez 423-1040

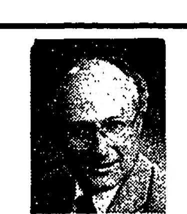


Albert Tardif
président

travelworld consultants ltd.
(Collège Plaza) 8221, 112 rue
Edmonton (Alberta) Canada - T6G 2L9
Téléphone: (403) **433-9486**
Monique Déry
Agent de voyage professionnelle
12 ans d'expérience
Voyages de vacances, d'affaires, groupes et croisières
Heures: 9h à 17h; lundi au vendredi
Si nécessaire, billets livrés par courrier, sans frais



REALTY (1983) LTD.



Guy Hébert

Nos services s'étendent de St-Albert à Edmonton incluant le secteur francophone de Bonnie Doon
#200, 14 rue Perron
St-Albert
Bur.: 459-7786
Dom.:459-5491
Page: 480-8936
Edm. Real Est.Brd.

Pour votre maison
un seul nom
Maryse Jobin
RE/MAX
481-2950

CARTES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELLES

ESPACE À LOUER
Téléphone: 423-5672

DR. COLETTE M. BOILEAU
DENTISTE
350, West Grove Professional Building
10230, 142e rue
Edmonton (Alberta) - T5N 3Y6
Téléphone: 455-2389

Benoiton & Associés Ltée
Comptabilité - Impôt
R.D. Benoiton, B. Comm., R.P.A.
Edmonton,Alta-#202,8815,92e rue T6C 4J4-Tél.:469-9694
Grande Prairie-#400, 9835,101e ave - Tél.:532-3587
Dawson Creek, C.B.-#19, 1405,102e ave - Tél.:782-2840

DUROCHER, MACCAGNO, MANNING & SIMPSON
avocats et notaires
suite 801, Esso Tower
10060, avenue Jasper
Edmonton (Alberta) T5J 3R8 Tél.: 420-6850

«Cadrin Denture Clinic»
Bernard Cadrin
Édifice G.B., 9562, 82e avenue
Edmonton (Alberta) - T6C 0Z8
Entrée ouest, plancher principal
Bur.: 439-6189 Rés.: 465-3533

PAUL J. LORIEAU
Tél.: 439-5094
OPTICAL PRESCRIPTION
Collège Plaza,
8217, 112e Rue
Edmonton (Alberta)
T6G 2L9

DR. R. D. BREAULT
DENTISTE
Strathcona Medical Dental Bldg.
Pièce 302, 8225, 105e rue
Edmonton (Alberta) T6E 4H2
Tél.: 439-3797

Ayotte Piché Insurance Services Ltd.
Auto, maison, locataire, vie, commerciale
Raymond Piché Cécile Charest
#202, 10008, 109e rue, Edmonton (Alberta) - T5J 1M4
422-2912

R.G. (Guy) OUELLETTE
Directeur des ventes (Nouvelles voitures)
104e ave & 120e rue
Edmonton (Alberta)
T5K 2A7
TÉL.: 488-4881
CROSSTOWN

Calendrier des activités culturelles

JANVIER 1988

Pour que vos activités à caractère socio-culturelle soient publiées dans ce calendrier, veuillez nous faire parvenir vos informations avant le 15 de chaque mois en composant le **423-1680.** Nous acceptons les frais d'appel. Ce calendrier est un service gratuit de l'ACFA provinciale.	**6** **Calgary-** Vente «Après Noël» au Carrefour de 12h à 18h. Tél.: 244-9822	**7** **Calgary-** Vente «Après Noël» au Carrefour de 12h à 18h. Tél.: 244-9822	**8** **Calgary-** Vente «Après Noël» au Carrefour de 12h à 18h. Tél.: 244-9822 **Calgary-** Ligue d'Improvisation de Calgary: Joute des étoiles à 20h au sous-sol de l'église Ste-Famille, 1719 - 5e rue S.O. **Edmonton-** Match des étoiles de la L.L.I.E. à 20h au Théâtre Boîte à Popicos **Falher-** Ateliers sur l'improvisation. Inf. 837-2063
9 **Falher-** Ateliers sur l'improvisation. Inf. 837-2063 **Calgary-** Vente «Après Noël» au carrefour de 12h à 18h. Tél.: 244-9822 **Calgary-** Émission de radio «Panier percé» de 13h à 14h, FM 90,9 CJSW **Calgary-** Messe enregistrée pour Radio-Canada, Église Ste-Famille à 17h.	**10** **St-Paul-** Ateliers sur l'improvisation. Inf. 645-4637 **Edmonton-** Brunch de 11h à 13h au Théâtre Boîte à Popicos. Les hôtes: Chevaliers de Colomb **Calgary-** Messe en provenance de l'église Ste-Famille à la télé de Radio-Canada, canal 10 à 11h. **Calgary-** Émission «A l'aube des cîmes», télé de Radio-Canada, canal 10 à 19h. **St-Paul-** Brunch communautaire au Centre communautaire de 11h à 13h.	**11** **St-Paul-** Ateliers sur l'improvisation. Inf. 645-4637	**12** **Calgary-** Émission «À l'aube des cîmes», télé de Radio-Canada, canal 10 à 11h30. **Edmonton-** Ateliers sur l'improvisation. Inf.469-7193
13 **Edmonton-** Ateliers sur l'improvisation. Inf. 469-7193 **Calgary-** Émission «À l'aube des cîmes», télé de Radio-Canada, canal 10 à 21h. **St-Paul-** Réunion de la S.P.E.F. au Centre communautaire à 20h.	**14** **Edmonton-** Ateliers sur l'improvisation. Inf. 469-7193	**15** **Calgary-** Ateliers «Gestes de direction» pour ceux et celles intéressés à diriger une chorale. Tina au 228-8619 **Calgary-**Ligue d'Improvisation de Calgary à 20h au sous-sol de l'église Ste-Famille, 1719 - 5e rue S.O. **Edmonton-** Ligue d'Improvisation- S.A.A. vs Education Permanente au Théâtre Boîte à Popicos à 20h **Calgary-** Ateliers sur l'improvisation. Inf. 297-4023 ou 297-4858	**16** **Calgary-** Ateliers «Gestes de direction» pour ceux et celles intéressés à diriger une chorale. Tina: 228-8619 **Calgary-** Ateliers sur l'improvisation. Inf. 297-4023 ou 297-4858 **Calgary-** Émission «Panier percé» de 13h à 14h, FM 90,9 CJSW.
17 **Edmonton-** Brunch au Théâtre Boîte à Popicos. Les hôtes: A.C.F.A. provinciale.	**19** **Calgary-** Ateliers de chant chorale pour jeunes de 4e, 5e et 6e années. Organisés par «Voix des Rocheuses». Inscr.Tina: 228-8619 **Calgary-** Déjeuner mensuel du Club Inter au Palliser Hotel à 11h45.	**20** **Calgary-** Ateliers de chant chorale pour jeunes de 4e, 5e et 6e années. **Edmonton-** Échange de cartes d'affaires: Hôte: Investors, Paul Denis. **St-Paul-** Réunion mensuelle de l'ACFA au Centre communautaire à 19h30.	**21** **Calgary-** Ateliers de chant chorale pour jeunes de 4e, 5e et 6e années. **Edmonton-** Souper-causerie des femmes francophones. Thème: Église d'aujourd'hui: place aux femmes? avec Sr Annette Potvin.
22 **Calgary-** Ateliers de chant chorale pour jeunes de 4e, 5e et 6e années. **Edmonton-** Ligue d'Improvisation- ACFA vs Carrefour au Théâtre à Popicos à 20h. **Calgary-** Ligue d'Improvisation de Calgary à 20h au sous-sol de l'église Ste-Famille, 1719 - 5e rue S.O.	**23** **Calgary-** Émission «Panier percé» de 13h à 14h, FM 90,9 CJSW.	**24** **Edmonton-** Brunch au Théâtre Boîte à Popicos de 11h à 13h. Les hôtes: La Girandole. **Calgary-** Déjeuner à l'église Ste-Famille à 12h, 1719 - 5e rue S.O.	**26** **Calgary-** Émission «À l'aube des cîmes» au canal 10 à 11h30.
27 **Calgary-** Émission «À l'aube des cîmes» au canal 10 à 21h. **St-Paul-** Réunion de la S.P.E.F. au Centre communautaire à 20h.	**29** **Edmonton-** Ligue d'Improvisation - FJA vs Faculté St-Jean à 20h au Théâtre Boîte à Popicos. **Calgary-** Ligue d'Improvisation de Calgary à 20h au sous-sol de l'église Ste-Famille, 1719 - 5e rue S.O. **St-Paul-** Stage folklorique «Les Blés d'Or» au Centre communautaire.	**30** **St-Paul-** Stage folklorique «Les Blés d'Or» au Centre communautaire **Calgary-** Émission «Panier percé» de 13h à 14h, FM 90,9 CJSW. **St-Paul-** Mini-salon du livre au Centre communautaire	**31** **St-Paul-** Stage folklorique «Les Blés d'Or» au Centre communautaire. **Edmonton-** Brunch au Théâtre Boîte à Popicos de 11h à 13h. Les hôtes: ACFA régionale. **Edmonton-** Assemblée annuelle de la régionale d'Edmonton à l'école Maurice-Lavallée à 14h.